

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : . . . HARbour 3679
Gérant : . . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIII — No 285
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

La profession agricole et les autres...

M. Omer Héroux déplorait naguère l'incompréhension qui sépare ruraux et citadins.

Ce n'est pas un fait nouveau. Jusqu'au seizième siècle, posséder un domaine rural comportait une supériorité sociale. Les gentilhommes se distinguaient des citadins en prenant le nom d'une terre; les rois même habitaient la campagne.

Tous ceux qui avaient le privilège de posséder une parcelle de terre dédaignaient la promiscuité des villes; ils méprisaient les marchands, les bourgeois et les artisans qui ne pouvaient exercer leur emploi que dans les agglomérations urbaines.

Sous l'influence des transformations économiques de l'ère moderne, la richesse se concentra rapidement dans les villes; les centres urbains virent fleurir les arts, la littérature, la vie de société, le progrès du confort qui firent paraître bien arriérée la vie campagnarde. Les magnats de la finance, de l'industrie et du commerce accaparèrent l'influence sociale et politique.

A leur tour, les cultivateurs furent méprisés. La littérature les représentait comme des maladroits, des grossiers, des lourdauds. Jusqu'au dernier cerc de botte de la ville qui se considérait comme plus "déniaisé" que l'habitant des campagnes! Les Parlements légiférèrent sur le dos de la classe agricole, en faveur de la haute finance, de la grande industrie et du gros commerce.

Pour protéger leurs intérêts, les carrières libérales s'organisent en professions fermées. Pour mieux rançonner le peuple et imposer des conditions plus onéreuses à leurs salariés, afin de multiplier leurs profits, les industriels conclurent entre eux des ententes, formèrent des "trusts".

Directement menacés, les ouvriers se groupèrent à leur tour. Ils organisèrent de formidables associations nationales et internationales qui dictèrent à leurs maîtres des conditions de travail et de salaire raisonnables. L'Eglise, qui a toujours défendu le faible et l'opprimé, encouragea les ouvriers à s'unir pour défendre leurs droits, mais en leur traçant des directives dans les limites de la justice et de la charité.

Les cultivateurs furent les derniers à s'associer. Isolés, dispersés à travers les campagnes, ils pouvaient plus difficilement se concerter. Mais ils comprirent qu'ils ne pourraient défendre leurs intérêts s'ils ne présentaient pas un front uni devant les autres groupes coalisés. Ils étaient le nombre, ils représentaient la seule richesse vraiment stable: ils n'avaient qu'à s'unir pour être les plus puissants.

Depuis un demi-siècle, une nouvelle économie rurale se développe, basée sur l'union professionnelle. Tous les dirigeants ruraux sont convaincus que la classe agricole ne doit pas compter uniquement sur les pouvoirs publics pour obtenir les services intellectuels et économiques nécessaires à l'exercice de la profession. Encore moins pour relever le niveau moral et religieux des agriculteurs! C'est par l'association seule que les cultivateurs pourront étudier, défendre et promouvoir leurs intérêts, se faire entendre des gouvernants, mettre sur pied les organismes indispensables au progrès de l'agriculture.

Notre province a suivi le mouvement général qui entraîne vers l'association tous ceux qui ont des intérêts similaires à protéger. Toutes nos professions ont cherché dans l'union la sauvegarde de leurs droits légitimes.

Mais les professions ne doivent pas s'organiser pour se faire mutuellement la lutte. En se combattant elles travailleraient contre leurs propres intérêts.

Sans se dresser en adversaires les uns contre les autres, nos différentes professions organisées ont-elles suffisamment songé qu'elles sont solidaires? Que le succès de l'une rejaillisse sur les autres? Que la prospérité générale résulte de la prospérité de toutes les classes sociales?

C'est en temps de crise surtout que l'on constate jusqu'à quel point se confondent les intérêts des diverses professions.

Ainsi, depuis bientôt trois ans, les cultivateurs placés dans des conditions ordinaires retirent à peine assez de la vente de leurs produits pour couvrir leurs frais de production. Tout ce que l'agriculture a dû payer depuis la guerre: salaires, outillage, machines agricoles, taxes, intérêt sur argent emprunté, services professionnels, est resté à un niveau beaucoup plus élevé que le prix des produits de la ferme. La crise s'accroissant, les cultivateurs ont vu se restreindre subitement leur capacité de paiement et leur pouvoir d'achat: ils ont dû faire la grève des paiements et des achats.

Voilà que les cultivateurs ont plus d'argent pour payer leurs dettes, leurs hypothèques, les services des professionnels: voilà qu'ils se privent de main-d'œuvre, qu'ils s'interdisent tout achat utile, mais non indispensable: engrais, machines agricoles, nouvelles, autos, vêtements, etc... Chacun vitote sur ses ressources.

Sait-on que cette seule grève des cultivateurs représente une perte de plusieurs millions pour les autres classes sociales? Sait-on que cette seule abstention suffirait à provoquer une crise même en temps normal? Et qui en souffrirait? Non seulement les agriculteurs, mais le commerce, l'industrie, toutes les professions. C'est une grève qui atteint durement tous ceux qui ont trop exigé des cultivateurs. Mais ce n'est pas une vengeance que ceux-ci exercent...

La notion de la solidarité étroite qui doit unir les différentes professions commence à être mieux comprise.

Récemment, quelques chefs des syndicats ouvriers catholiques de Montréal invitèrent les dirigeants de l'U. C. C. pour discuter quelle forme devrait prendre la collaboration entre travailleurs des villes et agriculteurs.

Nous nous ignorons, dirent ruraux et citadins. Cependant, au-dessus de nos professions, nous avons à défendre les mêmes intérêts supérieurs de notre race et de notre religion.

Souvent nous avons des réclamations professionnelles identiques à faire valoir; nous devrions alors n'avoir qu'une voix. Et pourquoi ne pas appuyer réciproquement les revendications qui sont propres à chaque profession?

Si cultivateurs et ouvriers avaient combien ils peuvent s'entraider comme producteurs et comme consommateurs! La seule ville de Montréal importe annuellement des autres provinces et des pays étrangers, pour une vingtaine de millions de dollars de produits agricoles que nos agriculteurs québécois pourraient fournir. Ceux-ci utiliseraient ces revenus supplémentaires en employant plus de main-d'œuvre, en achetant des produits manufacturés, donc en procurant plus de travail aux ouvriers.

Les deux groupes ne pourraient-ils se rencontrer directement par la coopération? Les cultivateurs vendraient avec plus de profit et les ouvriers paieraient moins cher des produits dont le prix de vente au consommateur est souvent doublé par le coût de distribution.

Tels sont quelques-uns des problèmes débattus un soir entre ouvriers et cultivateurs syndiqués.

Toutes les professions organisées ont des dirigeants qui les représentent. Ces chefs ne pourraient-ils pas se concerter pour trouver les méthodes de coopération les plus pratiques entre les différentes professions?

L'actualité

Un cadeau de Noël

Le soleil se voile souvent la face l'hiver dans les grandes villes nordiques; les usines de celles-ci ont, d'ailleurs, le soin d'intercepter les rayons lumineux avec leurs rideaux de fumée.

Comme il fait froid, le nudisme n'a pas non plus beaucoup de succès entre octobre et avril. Les petits jouent bien dehors attirés par les plaisirs du patin, du ski ou de la traîne. Mais leurs mamans les emmitouflent si bien, non sans raison, qu'ils ne reçoivent, quand le soleil daigne paraître, sa caresse vififiante tout juste sur le bout de leur nez.

D'où dans les villes industrielles, la prédominance du rachitisme d'où la nécessité, découverte par empirisme avant que la science pût confirmer ce verdict, d'administrer, pendant la période de formation, de l'huile de foie de morue.

L'huile de foie de morue, c'est en effet, du soleil concentré dans le laboratoire vivant du poisson.

Depuis un temps immémorial les mamans se sont "battues" avec leur marmaille pour leur faire ingurgiter la cuillerée à café ou à thé de l'onctueux extrait. On savait que l'huile de foie de morue était un excellent tonique; on sait quelque chose de plus aujourd'hui: l'huile de foie de morue est un excellent tonique parce qu'elle contient la vitamine D, l'une de ces petites fées chimiques qui accomplissent des prodiges.

Mais l'estomac et plus encore le palais des enfants se révoltent contre la fadeur de ces ingrédients. Ils abhorrent les huiles en général, s'ils éprouvent une aversion spéciale pour l'huile de ricin. Il faudrait écrire un chapitre d'histoire sur les services rendus à l'industrie par l'huile de ricin. Plus d'un petit qui feindrait la grippe ou la migraine préfère rester à la classe parce qu'il sait que le congé de maladie lui attire invariablement la purge à l'huile de castor.

Cette huile, censée provenir du plus laborieux des animaux, rend les écoliers industrieux et zélés. Il est donc bien qu'elle usurpe chez nous un nom auquel elle n'a pas droit.

* * *

Sommes-nous venus trop tôt dans un monde trop jeune? C'est à le croire, hélas! car une dépêche vient de me tomber sous les yeux, qui mandate que les affres de l'huile de foie de morue seront épargnées à nos enfants.

La vitamine D n'est pas incluse seulement dans le foie des bêtes et notamment des poissons (on vend aujourd'hui de l'huile de foie de saumon et de fletan, plus riche encore en vitamines que l'huile de foie de morue); elle est aussi contenue dans la levure. Mais les petits n'aiment guère mieux cet insipide mastic que la liqueur onctueuse extraite du poisson et elle a le désavantage de coûter très cher.

Or, on vient de découvrir, aux Etats-Unis qu'au lieu d'ingérer le médicament répugnant au petit, on peut l'administrer avec tout autant d'effet à la vache dont il absorbe le lait.

Il est possible, en faisant manger de la levure à la vache, qui est moins difficile que l'enfant (de la levure, pètrie sous les feux d'une lampe à rayons ultra-violet) de donner à chaque pinte de lait la valeur de trois cuillerées à thé d'huile de foie de morue.

Voilà une nouvelle qui arrive à propos à la veille des fêtes. De par le monde, des milliers et des milliers de petits enfants se réjouiront d'être débarrassés du cauchemar de l'huile de foie de morue quotidienne ou bi-quotidienne. Et ils auront quand même muscles et santé.

Pourvu qu'il ne se produise pas ce qui arrive avec les volailles nourries à l'huile de foie de morue. Leur chair a goût de poisson; leurs œufs ont goût de poisson.

Il est vrai que la différence est notable et de beaucoup en faveur de la première entre la saveur de la levure et celle de l'huile de foie de morue. En tout cas, attendons, faisons confiance aux métamorphoses de la moderne loi.

Paul ANGER

Bloc-notes

Pas de réponse

Personne, dans les milieux officiels, n'a cru devoir répondre à l'Algarade de la Gazette au sujet des places qu'elle dit être réservées aux Anglo-Canadiens dans notre province. Elle-même n'a pas cru devoir rectifier la grave erreur qu'elle a faite, en prétendant que le poste de percepteur des douanes à Montréal a toujours appartenu à l'élément anglais; en fait, M. Arthur Laing, contre le choix duquel il y a tant de protestations, succède à un Canadien de langue française, M. Magnan. La Gazette entend-elle supprimer celui-ci de la liste des anciens percepteurs de

L'association est déjà un instrument idéal de défense professionnelle; elle peut devenir un merveilleux organe de collaboration interprofessionnelle.

Ainsi les corps professionnels, tout en défendant leurs propres droits, serviront puissamment les intérêts supérieurs de la collectivité!

Albert RIOUX

Chute possible du ministère Herriot sur la question du paiement des dettes de guerre (Voir page 3)

la douane à Montréal? Quant au ministre de la navigation, il n'a plus rien dit du principe de la promotion. Le Droit estime que son raisonnement "commode, il l'a trouvé dans les châteaux en Espagne". Peut-être bien; seulement, les châteaux en Espagne sont plutôt branlants, depuis la révolution de l'an dernier; quoi d'étonnant alors à ce que les raisonnements qu'on y va chercher soient d'un équilibre instable?

"L'objet recherché"

On lit dans une toute récente circulaire des postes adressée aux directeurs et directrices d'écoles à Montréal: "Nous sommes certains qu'ils (les élèves), pourront s'aider mutuellement à trouver le quartier où se trouvent les diverses adresses de leurs envois et en indiquant ce quartier en adressant, ils aideront efficacement l'objet recherché, lequel, j'en ai toute confiance, ne peut que vous être sympathique". Charabia, galimatias, qu'est-ce que c'est que ça? Et qu'est-ce que cela peut vouloir dire? Il paraît que c'est "une circulaire qui s'explique d'elle-même", selon le texte. Alors, elle s'explique si mal qu'elle est incompréhensible. Ça n'est pas à mettre sous les yeux des élèves; ils verraient tout de suite eux-mêmes que ça n'est pas français. Il est évident que c'est la mauvaise traduction littérale d'un texte anglais mal libellé.

Ailleurs

Les chemins de fer américains classés dans la catégorie la plus riche et la meilleure ont manqué de deux cents millions de dollars de gagner tout l'argent qu'il leur faut pour payer leurs intérêts, cette année. Et l'on vient d'écrire dans une grande revue des Etats-Unis que des 260,000 milles de voies ferrées construites là-bas, 50,000 milles sont inutiles et ne devraient jamais avoir été même tracées tandis qu'un tiers de l'ensemble des réseaux ne rapporte presque rien. L'auteur de cette étude sur le régime ferroviaire américain écrit entre autres choses: "Après avoir comparé les avantages et les inconvénients du régime privé et du régime étatique: 'Il y a eu jusqu'ici moins de fraudes dans l'administration par l'Etat et de bien moins sérieuses erreurs de jugement; mais les compagnies particulières réussissent mieux à couvrir leurs fautes, leurs erreurs et leur incapacité administrative que ne le peuvent faire les bureaux de l'Etat'".

Le pétrole persan

A Téhéran, les Anglais sont aux prises avec toutes sortes de difficultés, par rapport à leurs concessions de puits pétroliers persans; ils parlent même de porter leurs griefs au tribunal international de la Haye. Cela ne les empêche pas, entre temps, d'avoir des canonniers à proximité, pour appuyer leurs réclamations diplomatiques. La Russie, il y a un an à peine, a obtenu là-bas, en concurrence avec l'Angleterre, des privilèges considérables, dont l'octroi inquiète Londres, où le gouvernement détient la majorité du capital-actions de l'Anglo-Persian Oil Company. Le ministre persan, qui a traité au mieux du monde les Russes, l'an dernier, après avoir refusé un accord commercial satisfaisant aux Anglais, vient d'annuler les concessions faites à l'Anglo-Persian Oil Company et donc au gouvernement anglais. Or celui-ci estime que le pétrole, par le temps qui court, est un produit de première nécessité, et n'entend pas qu'on le dépouille des puits et des gisements sur lesquels il a jusqu'ici la main haute. Le conflit est donc sérieux. Et Téhéran appuyé par Moscou a l'air de s'obstiner à tenir tête à Londres. Que sortira-t-il de là?

L'abolira-t-on?

Depuis 1930, le gouvernement fédéral canadien perd dix ou douze millions chaque année, pour avoir fait alors ce geste tout à fait inutile: l'interdiction des envois d'alcools canadiens aux Etats-Unis. Jusque-là, — et malgré la prohibition chez nos voisins, — il s'exportait du Canada aux ports de mer américains des quantités considérables d'alcool; sur ces envois, le fisc fédéral percevait une taxe d'exportation élevée. A la suite de représentations venues de Washington, M. King, en 1930, interdit ces envois et, du coup, la taxe disparut. Elle équivalait à une rentrée de fonds d'une douzaine de millions par an. Abolie, elle ne donna plus rien. Les deux partis votèrent cet embargo, moins quelques députés perspicaces et réalistes, tels que MM. Bourassa, Power et une poignée d'autres. Et l'un des moins tenaces à demander à réclamer cet embargo, à tonner contre les exportations d'alcool aux Etats-Unis, ce ne fut pas M. Bennett. Depuis, que s'est-il passé? L'alcool canadien a continué de s'en aller aux Etats-Unis, en fraude des lois;

et le fisc canadien a perdu bel et bien, en trois ans, de trente-cinq à quarante millions de revenus, de ce seul chef. Au lieu d'exporter aux Etats-Unis, nos distillateurs ont chargé des navires à destination apparente des îles Saint-Pierre et Miquelon, des Bermudes, etc. et les Américains ont bu le même scotch, le même whisky que jusque-là. Maintenant que la prohibition va disparaître aux Etats-Unis, à la suite de la victoire de M. Roosevelt, tenant d'un régime humide modéré, sur M. Hoover, prohibitionniste vacillant, pourquoi garderiez-vous plus longtemps la législation ridiculement votée en 1930 par des gens qui ont cédé à la surenchère de la vertu? M. Bennett a bien besoin de ces quelque douze millions que le fisc perd chaque année à vouloir empêcher de boire les Américains, qui boivent quand même notre whisky et notre rye. Et cela l'aiderait à remettre un peu d'ordre dans le budget sans grever outre mesure le contribuable canadien.

G. P.

Au "Canadian Club"

Sir Norman Angell

Le Canadian Club avait comme hôte d'honneur, hier midi, à son déjeuner hebdomadaire, sir Norman Angell, député travailliste aux Communes anglaises et directeur de la revue Foreign Affairs. Sir Norman est cependant mieux connu comme journaliste — la langue anglaise distingue entre le *journalist* et le *newspaperman* — que comme député. C'est plutôt le directeur du Foreign Affairs qui, pendant une petite demi-heure, hier midi, a entretenu les membres du Canadian Club des choses de la politique internationale.

Sir Norman est de taille minuscule. Dans une assemblée d'Anglo-Saxons, il apparaît comme un paradoxe vivant. C'est d'autant plus vrai que par ailleurs il présente les caractéristiques physiques de sa race: cheveux très blonds, yeux très bleus, et quand il parle, un accent à ne pas s'y tromper. Disons encore, puisque nous avons l'occasion de causer quelques instants avec lui après déjeuner, que sir Norman parle français avec facilité. Et quand il parle français, il oublie complètement son accent essexois.

Est-ce à cause de sa taille minuscule que sir Norman ne croit pas à la guerre comme moyen de régler équitablement les différends internationaux? Il se peut. En tout cas, nous comprenons très bien que sir Norman, avec sa facilité de parole et son habileté de dialectique, ait plutôt confiance au raisonnement et au bon sens qu'à la force brutale.

La raison, le simple bon sens se rapportent-ils jamais à régler les relations entre les peuples et entre les pays? Bien des gens en doutent. Ils considèrent que la Société des Nations par exemple, une bien belle chose en théorie, ne vaut rien dans la pratique et ils constatent qu'elle n'a pas encore obtenu de résultats brillants. Le désarmement reste un mot et les différends entre peuples continuent trop souvent de dégénérer en conflits armés. Rien n'est plus vrai malheureusement mais cela ne justifie pas la guerre, ne diminue en rien la valeur des principes mis de l'avant par la S.D.N.

Il devrait en être dans l'organisation du monde international comme dans l'organisation intérieure de l'Etat. Pour faire régner l'ordre, l'Etat impose certaines lois que les individus doivent reconnaître et respecter. Au besoin, l'Etat se sert de la police pour imposer à ses ressortissants le respect de ses lois. Dans l'ordre international, il y a bien des lois aussi; elles constituent ce qu'on est convenu d'appeler le droit international. Mais il n'y a pas de police pour les faire respecter. Dans l'ordre international, c'est la loi du plus fort qui règne sans conteste. Et chaque Etat voudrait être le plus fort, de façon à se faire juge dans sa propre cause. Pareil régime se continuera tant que le monde n'aura pas compris le bon sens. C'est ainsi que sir Norman Angell attribue à l'incompréhension tous les maux qui résultent des différends internationaux.

De nos jours, dit-il, la guerre n'est pas plus le résultat de la méchanceté de quelques hommes faisant le mal pour le plaisir de la chose que les guerres de religions n'étaient autrefois causées par les intentions mauvaises des chefs religieux. Dans toutes les guerres, les belligérants des deux côtés se sont toujours cru dans leur droit et pour ce droit, ils ont toujours été disposés à mourir. N'est-ce pas une suffisante preuve de la sincérité de leur conviction? Mais une telle sincérité n'exclut pas l'incompréhension et c'est l'incompréhension qui est la cause de tout le mal.

Si dans l'Etat la société était organisée sans principes reconnus par tous et sans autorité, ça serait le désordre, le chaos. Dans les relations des Etats entre eux, c'est précisément ce désordre et ce chaos qui régneront. L'Etat réclame pour

lui-même ce qu'il refuse à l'individu: d'être juge dans sa propre cause.

Pour être juge dans sa propre cause, il s'agit d'être le plus fort. Ça serait bel et bien si chacun des différents Etats n'avait l'ambition d'être le plus fort. Et ce qui s'ensuit c'est la course aux armements.

Certains prétendent que, dans l'ordre international, la force armée d'un pays est comme l'équivalent de la police dans l'ordre social. Rien n'est plus inexact, plus faux. Les organisations policières n'existent pas pour se faire la guerre entre elles mais pour maintenir l'ordre. Les forces armées n'existent que pour s'entre-détruire à l'occasion. Le rôle de la police c'est d'empêcher qu'un individu se fasse juge dans sa propre cause; les forces armées n'ont d'autre but que de permettre à un Etat de juger sa propre cause.

Mais comment établir une police internationale? M. Angell ne le dit pas, ou plutôt, il le dit d'une façon bien vague. Il faut d'abord un tribunal d'arbitrage, une Cour internationale et ensuite une force armée de la communauté des nations pour garantir à chacune le respect des lois établies.

La Société des Nations pourrait rendre ce service au monde, si le monde avait foi en cette organisation. C'est la foi qui manque, la foi en la S. D. N.

Sir Norman tente une comparaison: l'aplaniste qui se trouve au bord d'un précipice à franchir doit avoir confiance en lui-même, avoir la foi et il doit se décider promptement. L'Europe est actuellement au bord de l'abîme. Elle peut éviter d'y tomber si elle sait prendre une décision à temps. Autrement ce sera la catastrophe, mais cette catastrophe ne sera pas une preuve que les pacifistes ont tort.

La politique des armements a fait faillite. Les nations victorieuses elles-mêmes ont pu le constater dans leur victoire. La victoire n'a pu leur assurer le pain quotidien, les mettre à l'abri du chômage, des désastres financiers. Belle victoire en somme que celle qui met en danger la civilisation même.

Il n'y a pas que les conflits armés, il y a aussi les conflits économiques qui ne font généralement pas de précédent les autres. A l'heure qu'il est les Etats-Unis exigent des pays européens qu'ils acquittent leurs dettes, qu'ils les acquittent en argent. Telle est bien en effet, l'attitude des Etats-Unis qui refusent d'accepter les marchandises des pays qui leur sont débiteurs. En agissant ainsi, les Etats-Unis ne retarderont-ils pas d'une dizaine d'années au moins le rétablissement de l'ordre économique dans le monde? Et le monde peut-il attendre dix ans encore ce nécessaire rétablissement de l'ordre économique?

M. Angell dit que la Grande-Bretagne a pris dix ans à comprendre le bon sens, que la France ne le comprend pas encore tout à fait et que les Etats-Unis semblent avoir juré de ne le jamais comprendre.

Il en est des conflits économiques comme des conflits armés: ils sont le fruit de l'incompréhension. Sir Norman Angell explique tout par l'incompréhension. Heureusement que pour sa part il comprend, sans la justifier toutefois, l'incompréhension des autres, principalement l'incompréhension des Etats.

Emile BENOIST

Un "poète de la brique"

Quelques notes sur Dom Bellot, le grand architecte religieux qui viendra au Canada

Un moine bénédictin français, après plus de vingt ans de méditation et d'étude raisonnée, ressuscite actuellement l'architecture monastique et crée une architecture nouvelle. Avec sa formation architecturale toute classique et un système de proportions tout personnel, il apporte une solution logique au problème souvent difficile de la

construction moderne. On peut le considérer comme un rénovateur de l'architecture religieuse, digne des moines-construc-teurs du Moyen-Age.

Les théories de ce grand artiste ont beaucoup de vogue en Europe et en Amérique. Une revue allemande le qualifie de "pionnier en architecture". Ses merveilleux travaux en brique lui ont valu la gracieuse appellation de "poète de la brique". La Société Centrale des Architectes Français (Paris) vient de lui faire l'honneur d'une médaille pour "ses remarquables travaux d'architecture privée".

* * *

Paul Bellot est né à Paris en 1876. Il fit ses études à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de cette ville. En 1900 il a eu son diplôme d'architecte. Son père était lui-même architecte et une brillante carrière s'offrait devant lui. Mais le jeune homme renonça à tout presque aussitôt, pour se faire moine chez les Bénédictins de Solesmes (France).

Exilé avec les autres religieux, Dom Bellot voyagea en Angleterre, en Belgique et en Hollande pour y élever de nombreuses constructions. En 1912, il bâtit dans l'Isle of Wight (Angleterre) un vaste monastère avec une magnifique église pour les Moines. Près de Bruxelles (Belgique), on vient de terminer un joli couvent pour les Visitationnaires. Dom Bellot élève en Hollande plus d'une vingtaine de bâtiments... abbayes, églises paroissiales, écoles, collèges, etc...

Toute cette architecture est en brique aux couleurs variées. Car dans ces pays on emploie ce "matériau" tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Mis en oeuvre avec une méthode rationnelle, il donne des résultats inattendus. L'artiste tire, de la nature propre

(Suite à la page 3)

L'article de M.

Albert Rioux

Nous publions aujourd'hui un premier article du président de l'Union catholique des Cultivateurs, M. Albert Rioux. Et nous tenons à remercier publiquement M. Rioux d'avoir bien voulu se rendre à l'un de nos anciens desirs: faire connaître au public non agricole le point de vue des agriculteurs, leurs projets et leurs soucis. Il nous a toujours paru que c'était là chose nécessaire et, dans les circonstances, particulièrement urgente.

Personne ne pouvait s'acquitter de cette tâche avec plus d'autorité que M. Rioux. Le président de l'Union catholique des Cultivateurs connaît par expérience personnelle ce dont il parle; ses études et son contact déjà prolongé avec les principaux artisans du mouvement agricole dans la province lui ont permis de compléter et de vérifier son information personnelle. Tous ceux qui s'intéressent aux choses publiques feront bien de suivre ses articles. Ils y trouveront sûrement matière à réflexion et, parfois, des informations qu'ils ignoraient ou qui ne les avaient point frappés jusque là.

En publiant les articles que veut bien nous donner M. Rioux, nous cherchons particulièrement aussi à favoriser cette collaboration entre les classes qui est l'une des conditions essentielles de tout progrès social.

Nous espérons que d'autres spécialistes voudront bien suivre l'exemple du président de l'Union catholique des Cultivateurs.

O. H.

EN PAGE 4:

Nos missionnaires — La rentrée de Mgr Lapierre dans son vicariat.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc... Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HARbour 1241.

Renouvellements-- Abonnements nouveaux

Le premier janvier est pour un grand nombre de nos abonnés le temps du renouvellement. Nous les prions de vouloir bien l'opérer le plus tôt possible.

Il va de soi — et on le comprendra sans peine — que nous préférons recevoir l'abonnement entier: nous avons grand besoin de toutes nos ressources disponibles; mais que ceux qui ne se sentiraient point capables de payer l'abonnement d'un seul coup ne se laissent point aller pour cela à la tentation d'abandonner le journal.

Qu'ils renouvellent pour quatre à six mois, quittes à se reprendre au bout de ces quatre ou six mois.

Et qu'on n'oublie point que, s'il est un temps où nous avons besoin d'abonnés nouveaux, c'est bien celui-ci.

Qu'on fasse des étrennes, ne serait-ce que pour quatre ou six mois!

Nous faisons et nous ferons de notre mieux pour donner un journal intéressant, en dépit de la crise. Qu'on veuille bien nous aider!

Les dettes de guerre

Un article de l'«Osservatore»

Le journal demande aux Etats-Unis de faire preuve de charité internationale ou simplement d'esprit pratique — Les réparations et les dettes de guerre sont liées à la question des armements

Cité Vaticane, 13. (S.P.A.) — On sait que l'«Osservatore Romano» a publié un article en marge des dettes de guerre, il y a quelques heures. Dans cet article l'«Osservatore» demande aux Etats-Unis de faire preuve de charité internationale, ou simplement d'esprit pratique et, d'autre part, il dit que les réparations et les dettes de guerre sont liées à la question des armements.

Le journal rappelle qu'après la guerre les Etats-Unis ont fait remarquer aux pays vainqueurs qu'on ne doit pas dissocier la charité et la justice, et qu'en parlant ainsi, ils se trouvaient à tenir le même langage que le Vicaire du Christ.

Maintenant, continue-t-il, il y a des pays vaincus au point de vue économique. La voix de la générosité ne doit pas plus se faire maintenant que lorsqu'elle s'est faite entendre pour les vaincus de la guerre.

Après avoir dit qu'il faut distinguer les trois facteurs suivants: l'incapacité de payer de l'Allemagne, la demande des Alliés pour la révision des dettes et la demande des Etats-Unis pour le désarmement, le journal exprime l'espoir que le désarmement sera la base d'une commune satisfaction.

Il est vrai, fait-il remarquer, qu'en temps de crise nul n'est vainqueur au point de vue économique. Il n'en reste pas moins que si l'on ne peut pas faire appel à la générosité, la «réalité» subsiste pour chacun. Or, les Etats-Unis, qui ont l'esprit éminemment pratique, ne peuvent pas faire la sourde oreille au conseil de la réalité. De fait, ils ont déjà aperçu dans cette réalité non seulement l'occasion d'une révision ou d'une remise possible des dettes, mais aussi la nécessité pour l'Europe de répondre à la révision ou à la remise par des réductions correspondantes des énormes dépenses pour les armements.

Le commun objectif, dit-il en terminant, ce n'est pas seulement une solution de la crise, mais le rétablissement de la confiance chez les peuples et entre les peuples, parlant de la paix.

Le discours de M. Herriot

Paris, 13. (S.P.A.) — Pendant le discours du premier ministre Herriot sur la question des dettes de

guerre, à la Chambre des députés, hier, des mesures avaient été prises pour empêcher des manifestations dans les rues. Il y a eu 460 arrestations. Tous ceux qui ont été arrêtés, des étudiants pour la plupart, ont obtenu leur liberté après vérification de leurs papiers. La police a forcé quelque 300 camions du Roi à rester dans un café pendant la séance de la Chambre. Comme on le prévoyait, M. Herriot a fait une question de confiance au sujet de la Chambre. Il a ajouté à ce sujet que si la Chambre le renversait, il n'accepterait pas de former un nouveau cabinet. Après avoir rappelé que la France a insisté pour obtenir des réparations, le respect des contrats, il a dit: «Il ne faut pas que les contrats soient rompus sans le consentement de l'autre partie. Et puis, je crois que le paiement est le meilleur moyen de prendre. Si nous n'honorons pas notre signature, je ne vois pas comment continuer les négociations. Notre signature honorée, nous pourrions les continuer. Il existe un terrible malentendu entre les Etats-Unis et nous. Partout, il y a une haineuse propagande pour aggraver ce malentendu, que nous devrions dissiper.

Après avoir parlé de la réaction qui se produirait sans doute aux Etats-Unis si la France refusait de payer la prochaine échéance, il a dit qu'il y a aux Etats-Unis «une presse cynique» et des hommes qui se livreraient à une campagne honteuse contre la France.

Comme des clameurs s'élevaient, il s'est écrié: «En ce moment où je défends vos signatures, faites-moi l'honneur de m'écouter!»

On sait qu'au début de ce discours M. Herriot a reproché aux Etats-Unis certains points de leur politique étrangère d'après-guerre, notamment leurs refus d'adhérer à une société des nations préconisée par un de leurs présidents. On sait aussi qu'il a affirmé que le président Hoover a déclenché toutes les présentes difficultés en proclamant un moratoire, et que les Etats-Unis se trouvent bon gré mal gré mêlés aux réparations pour avoir permis à MM. Charles G. Dawes et Owen D. Young de rédiger les plans en vertu desquels l'Allemagne a payé des réparations. Puis il a dit: «J'aimerais faire comprendre à l'étranger, particulièrement aux Etats-Unis, la déception qu'éprouve la France en constatant qu'après avoir suivi le conseil de coopérer à la reconstruction du monde, elle se heurte, le jour où elle demande des avantages temporaires en retour de sa coopération, à des doctrines exactement contraires à celles au nom desquelles on a demandé son assistance.

M. Herriot a rappelé que les Etats-Unis auront un nouveau gouvernement dans quelques mois, il a lu des passages de discours du président élu Roosevelt où celui-ci déclarait que les débiteurs ne peuvent toujours discuter avec leurs créanciers et que le Congrès ne peut pas restreindre le pouvoir constitutionnel que le président a de maintenir les contacts avec les débiteurs.

Pour les syndicats catholiques

CONCOURS DE SOUSCRIPTIONS POPULAIRES

A la dernière assemblée du Conseil central des Syndicats catholiques, on a décidé que le grand concours de souscriptions populaires en faveur des syndicats catholiques prendra fin le 20 février. Des raisons graves nous ont empêchées de terminer ce concours le 15 décembre comme l'indiquaient les annonces de «l'Heure Payante». A l'assemblée du Conseil central qui aura lieu le 24 février, quatre jours après la fermeture du concours, il y aura les officiers du conseil procéderont à la distribution des récompenses, à savoir onze montres et une somme de mille dollars (\$10,000). Toutes les personnes qui ont donné une souscription de 25 sous, reçoivent, en effet, un reçu indiquant une heure à la seconde. Les montres seront données aux possesseurs des reçus indiquant l'heure exacte ou des montres se seront arrêtées. La montre No 1 sera échangeable pour la somme de \$1,000.00.

(Communiqué)

Les chefs de police et de pompiers

M. Georges Durocher, chef de police et de pompiers de Lachine, a été élu président du club des chefs de police et de pompiers du district de Montréal, hier soir, à l'assemblée annuelle du club tenue à l'hôtel Place Viger. Le chef Durocher remplace le colonel E.-A. Williams, chef de la police de la commission du port. Le chef Durocher était absent pour raisons de santé.

Les autres officiers élus sont comme suit: 1er vice-président, L.-B. Temple, chef de l'école de secours au service de la Montreal Light, Heat & Power; 2ème vice-président, M. Fernand Dufresne, directeur du service de la police à Montréal; secrétaire-trésorier, Robert N.-O. Harrington.

La rivière des Prairies déborde

Un barrage de glace cause des inondations à l'Abord-à-Plouffe, à Laval-des-Rapides, au Pont-Viau et à Bordeaux

Un barrage de glace qui s'est formé hier matin sur la rivière des Prairies, près de Bordeaux, a causé des inondations à l'Abord-à-Plouffe, à Laval-des-Rapides et au Pont-Viau dans la journée d'hier. Ces trois villages ont été menacés d'être privés d'eau et d'électricité, de même que la prison de Bordeaux où sont présentement internés mille prisonniers.

On prétend que le vent a brisé les glaces sur le lac des Deux-Montagnes et que celles-ci se sont amoncelées dans les rapides près de Bordeaux pour former un barrage qui empêche l'eau de s'écouler normalement. Des équipes d'hommes ont travaillé toute la soirée d'hier et toute la nuit pour dynamiter ce barrage afin de rendre à la rivière son débit régulier. Ils ont réussi à pratiquer deux canaux de chaque côté du barrage, ce qui a fait baisser l'eau d'une couple de pieds. Déjà, les eaux avaient envahi des caves et des maisons à Laval-des-Rapides, l'Abord-à-Plouffe et au Pont-Viau. La station des pompes à Laval-des-Rapides avait cessé de fonctionner mais elle a bientôt recommencé ses opérations normales.

Un peu après midi hier, la grande route entre Laval-des-Papides et Pont-Viau a été inondée et l'on a dû l'interdire à la circulation. A un endroit situé à un quart de mille des voies du C.P.R. il y avait trois pieds d'eau sur la route et cela sur une distance de plusieurs centaines de verges.

Une douzaine de maisons privées ont été envahies par les eaux à Laval-des-Rapides. Dans certains cas l'eau a pénétré non seulement dans les caves mais même au-dessus du premier plancher.

Le poste de pompiers, qui est construit dans un endroit bas, a été atteint par les eaux. Les pompes ont dû être conduites chez le maire Filion.

A l'Abord-à-Plouffe, il n'y a pas eu de résidences envahies par l'eau mais plusieurs hangars ont été submergés.

A Cartierville où le courant est d'habitude assez rapide, l'eau est stationnaire et elle a monté au point d'être à niveau avec la jetée construite au parc Belmont. Plusieurs résidences construites sur le bord de l'eau sont menacées.

M. R. T. Williams, surintendant de la Montreal Island Power Company, a déclaré que ses équipes d'hommes ont employé de fortes charges de dynamite pour briser le barrage. Il était impossible de marcher sur la glace et il a fallu travailler le long des rives. En ouvrant et en fermant les portes de la grande digue, il a été possible de créer un courant artificiel qui a aidé le travail des équipes.

L'eau a monté d'une dizaine de pieds mais vers 11 heures hier soir, tout danger immédiat d'inondation avait disparu.

A la prison de Bordeaux, l'eau a remonté par les tuyaux d'égout jusqu'à dans la chambre des pompes et des dynamos. La prison a été menacée d'être privée d'eau et d'électricité.

Il y a eu, à un moment donné, 2 pieds d'eau dans la chambre aux machines et les autorités de la prison ont averti immédiatement les autorités provinciales. Plusieurs pompes à vapeur ont entrepris d'évacuer l'eau mais celle-ci revenait à mesure qu'on la chassait de la chambre des machines.

A l'hôpital Notre-Dame

Les leçons cliniques de l'hôpital se sont continuées hier soir à la Maison des Gardes-Malades, rue Maisonneuve.

La leçon de lundi dernier, le 5, a été donnée par M. le docteur Harwood, gynécologue en chef, et par M. le docteur E.-A.-B. DeCotrel, obstétricien en chef; Dr Harwood a traité du syndrome hémorragique en gynécologie; il a fait voir combien est complexe le phénomène de l'apparition des hémorragies utérines, montrant leurs relations avec le fonctionnement des glandes endocrines. Il a étudié surtout la pathogénie des hémorragies utérines et laissant à ses collègues de traiter dans des leçons subséquentes les différentes causes de ces hémorragies: infections, tumeurs, déficience de l'état général, etc.

Monsieur le docteur DeCotrel a parlé des hémorragies des derniers mois de la grossesse qui sont toujours graves et pour lesquelles la future mère devrait dans tous les cas consulter son médecin; hémorragies souvent causées par une insertion vicieuse du placenta et qui expose la mère et l'enfant à des dangers sérieux; le docteur DeCotrel a tracé la conduite à tenir, pour le médecin, en face d'accidents de cette nature; il a illustré par des projections lumineuses les points les plus importants de sa causerie.

Docteurs, Consultez !!!

Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale
de Radiologie

Rayons X
Toute l'électricité médicale
— Gallois & Cie —
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouge
Lampes acoustiques pour salles d'opérations.

— Etablissements G. Boullitte —
Instruments de Diagnostic
— Collin & Cie —
Instrumentation chirurgicale
par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
«REVUE FRANÇAISE»
428 Chevrier MONTREAL HA. 2357

A l'hôtel de ville

La séance échevinale d'hier

Le conseil municipal a tenu hier après-midi une courte assemblée. Il a adopté la liste des rapports du comité exécutif, dont un règlement d'emprunt de \$15,000,000 en anticipation du revenu.

Si la ville obtient, lors de la prochaine session, la perception des taxes au premier janvier de chaque année, cet emprunt de \$15,000,000 aura été le dernier contracté en anticipation du revenu.

M. Henri Auger, échevin du quartier Saint-Jacques, a suggéré au comité exécutif d'adopter un règlement de couvre-feu pour les enfants. Par ce règlement, les enfants devront rentrer à la maison à 9 heures du soir au plus tard, sauf évidemment s'ils sont accompagnés de leurs parents.

M. Alfred Legault, président intérimaire du comité, répond que les avocats de la ville étudieront la suggestion au point de vue légal.

L'ancien hôtel de ville de Maisonneuve

M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, a envoyé une lettre à M. H. A. Stewart, ministre fédéral des travaux publics, pour lui demander, au nom de la cité de Montréal, que le gouvernement fédéral prenne possession immédiate de l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve.

Le gouvernement fédéral a acheté cette bâtisse de la ville de Montréal au prix de \$100,000 pour en faire un bureau de poste. Le prix ne doit être versé cependant que sur prise de possession.

Cet immeuble est actuellement occupé par l'Institut du Radium. Ce dernier sera transporté à l'ancien local de l'Institut Bruchési, rue Adam.

Si le gouvernement fédéral prend possession de l'immeuble, Maisonneuve aura donc son bureau de poste et la ville aura \$100,000.

L'annexe

Il est probable que les travaux d'agrandissement à l'annexe de l'hôtel de ville, seront ajournés indéfiniment. La cité de Montréal, dans son avis de bill à la Législature, demande la permission d'emprunter \$300,000 sans affecter le pouvoir d'emprunt, pour construire une annexe à l'hôtel de ville même.

L'électricité à Québec

Québec demandera à la prochaine session provinciale le pouvoir de municipaliser son service d'électricité

Québec, 13 — Le conseil municipal de la cité de Québec a décidé hier de demander à la Législature, lors de la prochaine session, le pouvoir de municipaliser son service d'électricité. Elle demande simplement le pouvoir de fabriquer ou distribuer de l'électricité pour ses propres services, et d'en vendre aux citoyens.

L'an dernier, la cité avait présenté un pareil bill, mais la Québec Power avait riposté par un bill extraordinaire où elle demandait qu'en cas de municipalisation, la cité soit forcée, après un avis d'un an, d'exploiter non seulement la Québec Power mais aussi ses compagnies filiales qui exploitent le service de tramways de Québec et un service ferroviaire suburbain.

A Verdun

LA TAXE SPECIALE EST PORTEE DE 55 A 60 CENTS POUR 1933 — BUDGET ANNUEL DE \$1,647,000

Le conseil municipal de Verdun a, à sa réunion régulière d'hier soir, porté de 55 à 60 cents la taxe spéciale pour 1933; avec la taxe foncière de \$1, les contribuables se trouveront à payer \$1.60 par \$100 d'évaluation. Le budget annuel est de \$1,647,000.

M. Aimé Parent, secrétaire-trésorier de la cité de Verdun, a d'abord présenté un projet de budget comportant cette augmentation de la taxe spéciale. Puis M. l'échevin Saint-Amand, commissaire des finances, a présenté une motion pour l'adoption de ce budget. L'échevin James Wishart, appuyé par l'échevin Omer Bombardier, proposa en amendement que la taxe spéciale ne soit pas augmentée et reste à 55 cents.

M. Saint-Amand a déclaré que les propositions de l'amendement semblaient vouloir faire du capital politique avec la situation; il a ajouté que les chiffres ont été bien étudiés et qu'il n'y a pas d'autre moyen d'arriver que l'augmentation de la taxe. Il a dit que M. Wishart semblait être le chef de l'opposition, essayant sans cesse de mettre des bâtons dans les roues de la bonne administration.

M. Wishart a répondu qu'il est facile pour l'échevin Saint-Amand de parler d'une augmentation de la taxe. Il est propriétaire et, peut-être par déférence pour sa situation d'échevin, les évaluateurs n'augmentent pas son évaluation. Mais ils le font certainement aux autres. Je propose que nous laissions la taxe à 55 cents et que lorsque nous aurons besoin d'argent nous nous en procurions par emprunt.

Le vote sur l'amendement comme sur la motion principale a été de quatre contre quatre; le maire Allen a voté en faveur de la motion de M. Saint-Amand.

Les principales sources de revenu du budget de Verdun sont: taxes, \$671,000; taxe scolaire catholique, \$252,000; taxe scolaire protestante, \$51,500; taxe scolaire neutre, \$54,000; taxe d'affaires, \$63,000; licences, \$25,000; Cour du record, \$2,500; taxe d'amusement, \$32,500; taxe d'eau, \$30,000; surplus de cette année, \$15,847.

Les dépenses, dette, \$595,000; services de police, \$115,000; services de police, \$115,000; assistance municipale, \$74,600; hygiène, \$39,200; travaux publics, \$165,300; aqueduc, \$145,200.



VICHY CELESTINS

Nettoie le rein.
Indiquée dans les affections de la vessie et de l'estomac.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS
307 AVE. MCILL C 11888
MONTREAL

Université de Montréal

CONFERENCES PUBLIQUES DE BIOLOGIE

Le vendredi, 16 décembre, à 5 heures p.m., dans l'amphithéâtre de Chimie, aura lieu la conférence donnée par M. le Dr Barbeau sur: «Histoire et vicissitudes d'une glande: l'hypophyse».

A partir du 16 décembre les conférences publiques de biologie seront suspendues pendant la période du jour de l'An. Elles reprendront dans les mêmes conditions que précédemment à partir du vendredi 20 janvier, en commençant par une conférence de M. Jules Brunel sur: «L'alternance des générations dans le règne végétal».

Fédération des clubs ouvriers

Le conseil central de la Fédération des Clubs ouvriers de la province de Québec tiendra ce soir une réunion au Temple du travail, rue Saint-Dominique.

Campagne de souscription

AIDONS L'AVEUGLE A GAGNER SA VIE

Tout homme a le devoir de songer à ce que serait son lot ici-bas, si tout à coup il devenait atteint de cécité. On trouverait-il du travail si ce n'est dans des ateliers spécialement aménagés pour les aveugles?

Chaque année la cécité fait de nombreuses victimes au sein de la population, or puisque chacun ignore le sort qui demain lui sera dévolu, il est du devoir de tout être bien pensant d'aider au maintien des ateliers pour les aveugles.

Les ateliers de l'Association canadienne-française des aveugles sont les plus importants du genre au Canada et sont ceux qui emploient le plus grand nombre d'aveugles. Ces ateliers ont grandi rapidement et ils possèdent tout juste les moyens matériels strictement nécessaires à leur subsistance immédiate, ces ateliers doivent continuer à exister et à se développer.

Voilà pourquoi l'Aide aux Aveugles Inc., escomptant un capital inépuisable, celui de la sympathie du public de la province de Québec, sur cet altruisme qui ne s'est jamais démenti fait actuellement un pressant appel en faveur des ateliers de l'Association canadienne-française des aveugles, situés à Montréal au no 900, Beau-bien est.

Tout en étant charitable, misez sur un superbe Oldsmobile modèle 1933 qui sera tiré au sort le 30 mars prochain.

Les billets sont en vente au prix de 25 sous au bureau d'organisation, 6418 St-Hubert, ch. 4, Crescent 3003.

Les aveugles ne demandent pas une charité déprimante qui leur permette de rester inactifs, mais bien au contraire, le maintien d'ateliers où ils trouveront le travail régulier qui doit satisfaire aux difficultés que comporte le droit de vivre.

On est prié de coopérer avec l'Aide aux Aveugles Inc. pour le succès de cette campagne, en achetant ou en vendant des billets de souscription.

(Comm.)

Cartes de Noël et du jour de l'An

La librairie du Devoir offre, comme les autres années, des cartes peintes à la main par deux artistes canadiennes, à des prix très modérés, soit 15 cents chacune et \$1.50 la douzaine (enveloppe assortie).

Les cartes importées de France, grand luxe, avec en couleur, enveloppe incluse, se vendent au prix de \$1.75, \$2.00 et \$2.50 la douzaine, suivant le format.

Prière de commander tout de suite. Le nombre dans chaque assortiment est limité.

Service de librairie du Devoir.

Pour avoir fraudé le fisc

Victoria, Colombie-Anglaise, 13. (S.P.C.) — Le gouvernement de la Colombie-Anglaise vient de lancer une vigoureuse campagne contre les contribuables qui essaient d'éluder le fisc. M. T.-H. Johnson, surintendant d'une importante usine à Prince-Rupert, a été condamné hier à une amende de \$2,500 pour avoir donné de faux renseignements lors-qu'il s'est agi d'acquitter l'impôt sur le revenu.



CROISIÈRES D'HIVER

Partout au pays du soleil

Bermudes — Antilles Méditerranée Palestine — Egypte Amérique du Sud

etc.
Renseignements, itinéraires et prix sur demande.

Indes Occidentales — Services réguliers

De NEW-YORK tous les 15 jours.
Destination: Saint-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, St-Vincent, Grenade.

Paquebots: FORT ST-GEORGES et NARISSA.

23 JOURS — Voyage complet aller et retour \$135.

Deux fois par mois de HALIFAX, Destination: Porto-Rico, Guadeloupe, Martinique, Barbades, Trinidad et Guinée anglaise.

Paquebots: COLBORNE et CHO-MEDY.

30 JOURS — Voyage complet, aller et retour \$145.

Toutes les 2 semaines, le dimanche de HALIFAX et le mardi de BOSTON.

Destination: Les Bermudes, St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominica, Ste-Lucie, les Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad et Guyane anglaise.

Paquebots: LADY NELSON, LADY HAWKINS et LADY DRAKE.

31 JOURS — Voyage complet, aller et retour \$210.

Toutes les 2 semaines, le mercredi de HALIFAX, le vendredi de BOSTON.

Destination: Les Bermudes, Bahama et la Jamaïque.

Paquebots: LADY RODNEY et LADY SOMERS.

21 JOURS — Voyage complet, aller et retour \$165.

Croisières spéciales

Les paquebots servent d'hôtel — repas compris

Paquebots	Départs de New-York	Durée jours	Prix minimum
Conte Grande (1)	23 déc.	19	\$217.50
Rex (2)	24 déc.	9	155.00
Carinthia (3)	26 déc.	9	95.00
Majestic (5)	30 déc.	4	62.50

Duchess of Bedford (6)	7 janv.	28	280.00
Mauretania (7)	7 janv.	12	155.00
Emp. of Australia (8)	14 janv.	14	155.00
Mauretania (7)	21 janv.	12	155.00
Roma (9)	24 janv.	16	205.00
Franconia (3)	27 janv.	9 1/2	95.00
Caledonia (10)	30 janv.	20	195.00

Vulcania (11)	3 fév.	14	160.00
Mauretania (7)	4 fév.	12	155.00
Franconia (3)	10 fév.*	9 1/2	95.00
Conte Grande (12)	11 fév.	16	190.00
Georgic (13)	15 fév.	16	177.50
Mauretania (7)	18 fév.	12	155.00
Majestic (14)	21 fév.	4	62.50
Caledonia (10)	22 fév.	20	195.00
Franconia (3)	24 fév.*	9 1/2	95.00
Lafayette (15)	25 fév.	19	217.50

Conte Grande (12)	4 mars	16	190.00
Georgic (13)	4 mars	16	177.50
Mauretania (7)	4 mars	12	155.00
Franconia (3)	10 mars*	9 1/2	95.00
Mauretania (7)	18 mars	12	155.00
Caledonia (10)	18 mars	14	195.00
Conte Grande (7)	23 mars	20	167.50
Franconia (3)	24 mars*	9 1/2	95.00

Conte Grande (12)	8 avril	16	190.00
Majestic (14)	13 avril	4	62.50
Conte Grande (16)	26 avril	9	95.00

* Départ la veille de Boston et retour un jour plus tard à Boston.

- | | |
|--|---|
| (1) Jamaïque, Colon, Havane, Nassau. | (10) St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Barbades, Grenade, Trinidad, Venezuela, Ste-Lucie, Marguerite, Curaçao, Ste-Croix, St-Thomas, Porto-Rico. |
| (2) Colon, Matanzas (Havane), Nassau. | (11) La Guayra, Curaçao, Colon, Havane, Nassau. |
| (3) Nassau, Havane, Nassau. | (12) Martinique, Trinidad, la Guayra, Curaçao, Colon, Jamaïque, Havane. |
| (6) Bermudes, Porto-Rico, Martinique, Barbades, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Panama, Jamaïque, Cuba, Bahamas. | (13) Nassau, Haïti, Kingston, Colon, Havane. |
| (7) Trinidad, la Guayra, Curaçao, Cartagène, Colon, Havane. | (14) Bermudes. |
| (8) Bermudes, Jamaïque, Cuba, Bahamas. | (15) St-Thomas, Martinique, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Panama, Havane. |
| (9) Nassau, Havane, Vera Cruz, Jamaïque, Haïti. | (16) Bermudes, Havane. |

LES BERMUDES

Halifax — BOSTON — NEW-YORK

Demain: MERCREDI, 14 décembre 1932
Quatre Temps. Saint Fortunat, év. et con.
Lever du soleil, 7 h. 27.
Coucher du soleil, 4 h. 11.
Lever de la lune, 5 h. 34.
Coucher de la lune, 9 h. 09.
Premier quart, le 4, à 4 h. 43 m. du soir.
Pleine lune, le 12, à 9 h. 21 m. du soir.
Dernier quart, le 20, à 3 h. 22 m. du soir.
Nouvelle lune, le 27, à 6 h. 22 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

PARTIELLEMENT NUAGEUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 34.
Minimum aujourd'hui 20.
Même date l'an dernier 26.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.74. 11 heures a.m. 29.76.
Midi: 29.74.
Chiffres fournis par la Maison M. & R. de
Montréal 1610 St-Denis, Montréal.

George V recevra M. Bennett jeudi

Un banquet sera donné en l'honneur du premier ministre canadien demain soir à Londres — Son entrevue d'hier avec M. Thomas

Londres, 13 (S. P. C.). — Le premier ministre R. B. Bennett, qui s'est rendu en Grande-Bretagne pour se reposer, a eu hier une entrevue avec le secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures, M. J. H. Thomas. Le premier ministre du Canada doit être reçu par Sa Majesté le Roi au palais de Buckingham. Demain, il doit assister à un banquet donné en son honneur où sir Robert Horne, un ex-chancelier de l'Echiquier conservateur, doit porter sa santé. Tout cela sans compter les entrevues qu'il doit avoir avec plusieurs ministres du cabinet britannique au sujet des problèmes que soulève la mise en vigueur de l'accord commercial conclu à Ottawa.

Les observateurs se demandent actuellement quel a été le sujet de la conversation d'hier entre M. Bennett et le secrétaire d'Etat pour les Dominions, M. J. H. Thomas. On croit que le premier ministre du Canada a demandé au Royaume-Uni d'invoquer l'article 21 du pacte qui dit que la Grande-Bretagne devra prendre des mesures pour restreindre ou interdire l'importation de marchandises qui viennent de pays où l'industrie est contrôlée ou subventionnée par l'Etat de façon à ce que le producteur canadien ne soit plus en mesure de soutenir la concurrence. On rappelle à ce propos que les marchands de bois de la Colombie anglaise se sont récemment adressés au gouvernement pour se plaindre de ce qu'il leur est impossible de soutenir la concurrence des entreprises du nord de l'Europe dont la plupart sont contrôlées ou assistées par l'Etat.

Mlle Ferber ne pourra plus aller au Mexique

Mexico, 13 (S. P. A.). — Le ministère de l'immigration a révélé qu'il a donné des ordres pour empêcher à jamais Mlle Edna Ferber, correspondante d'une revue des Etats-Unis, de retourner au Mexique. Le ministère explique qu'il a pris ces mesures parce que Mlle Ferber, bien qu'elle ait été traitée avec courtoisie lors d'un voyage au Mexique le printemps dernier, a écrit dans un article que le Mexique est un sale pays infesté de chiens et de puces, dépourvu de bons hôtels et de bons restaurants. C'est l'association des propriétaires d'hôtels qui a attiré l'attention des autorités de l'immigration sur l'article en question.

Arrestation d'un suspect à Doorn

Doorn, Hollande, 13 (S. P. A.). — Un homme armé d'un poignard et d'un pistolet a été arrêté il y a quelques heures dans le palais de l'ancien empereur Guillaume II d'Allemagne. Expulsé du palais dimanche, après y être entré subrepticement, l'homme s'était retiré dans un hôtel. Il parle couramment l'allemand. Il a affirmé avoir été chargé de remettre un message du chef national-socialiste, Hitler, pour l'ancien empereur. Il soutient qu'il n'avait aucune mauvaise intention.

Le froid et la neige

DEUX MORTS EN SASKATCHEWAN. — LE MERCURE DESCEND A 25 AU-DESSOUS DE 0 A KENORA
("Canadian Press")
Le froid et l'abondante chute de neige de ces jours derniers ont causé deux morts en Saskatchewan. L'une des victimes, un cultivateur nommé MacMillan, est mort enseveli dans la neige au cours d'une excursion de chasse. L'autre, un ancien combattant nommé Odare, est mort de froid dans une mesure à Swift-Curvent.
A l'exception du Yukon, la région canadienne qui a enregistré la plus basse température hier a été celle de Kenora, où le mercure est descendu à 25 au-dessous de 0. Halifax paraît avoir enregistré la plus haute température de la journée au pays: 48.

Bishopston

Québec, 13. — Par un arrêté ministériel, le nom de la municipalité de Bishop's Crossing est changé en celui de Bishopston.

"La crise... Trois remèdes"

Tel est le titre de la brochure qui contient le résumé, corrigé, paru dans l'"Action catholique" et le "Devoir" de la conférence que M. Henri Bourassa a prononcée à Québec, sous les auspices des Voyageurs de Commerce Catholiques le 23 novembre dernier.

Cette conférence a suscité un intérêt très vif. Le député de La-belle ayant eu soin de traiter des questions, à sa manière habituelle, avec une entière franchise.

Après avoir exposé les causes de la crise, il en indique les remèdes. Ces remèdes sont jugés héroïques par certains; mais il est improbable que la crise prenne fin avant qu'ils ne soient acceptés. La brochure est en vente au prix de: 10 cents l'exemplaire; \$1.00 la douzaine; \$7.50 le cent, franco dans tous les cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

La conférence du désarmement

Le retour de l'Allemagne après une absence qui dure depuis le 23 juillet marque la journée d'aujourd'hui

Genève, Suisse, 13 (S. P. A.). — Le retour de l'Allemagne à la conférence mondiale du désarmement après une absence qui dure depuis le 23 juillet dernier a marqué la réunion que le bureau de la conférence a tenue aujourd'hui. On a maintenant l'impression que la conférence du désarmement pourra accomplir du travail utile après la période des "fêtes". Le bureau a été avisé officiellement aujourd'hui de l'accord conclu dimanche à l'issue de la conférence des cinq puissances. Le bureau doit envoyer à la commission générale une résolution où il exprimera sa satisfaction de voir l'Allemagne prendre part de nouveau à la conférence.

Le bureau de la conférence mondiale du désarmement doit tenir sa prochaine réunion le 23 janvier et la commission générale, le 31 janvier.

L'opérette

"LA MASCOTTE"

Si vous vous ennuyez, si la dépression vous accable, si vous êtes de mauvaise humeur, allez entendre l'opéra-comique d'Audeau, que donne la Société Canadienne d'Opérette cette semaine.

Bien peu d'opérettes modernes ont des livrets aussi amusants que celles qui constituent la belle époque de la musique légère française. C'est un fou rire continu du commencement à la fin. Il faut dire aussi que les interprètes mettent en relief les moindres calembours, les situations cocasses, les jeux de scène qui prêtent à la caricature. C'est presque de l'opéra-bouffe, ce qui est un bien, puisqu'on va là pour s'amuser.

La musique de la Mascotte est assez connue pour se passer de commentaires. Audeau, Lecocq, Offenbach et les autres ne se préoccupaient pas de créer des oeuvres de grande envergure; tout ce qu'ils cherchaient, c'était de plaire, qu'ils réussissent pleinement. On jouera encore leur musique quand bien même les œuvres plus prétentieuses auront été oubliées.

De la distribution, on ne peut dire que du bien. Madame Caro Lamoureux, dans le rôle-titre, est excellente à tous points de vue. Sa voix est agréable et souple et sa tenue en scène sans aucune rigidité. De M. Dama, il n'y a qu'à se répéter et redire, une fois de plus que la Société d'Opérette a eu la main heureuse en se l'attachant.

M. Charles Goulet a rarement l'occasion de se faire valoir. Dans La Mascotte, il a un rôle important et s'en tire parfaitement bien. Made-moiselle Fabiola Hade fait une charmante princesse qui chante et joue à ravir. Quant à M. Saint-Jacques, il est toujours amusant et prête à tous ses rôles de drôlerie irrésistible. Et enfin il faut mentionner M. Sutton qui lui donne la réplique avec entrain.

Ce qui, avec orchestre, chœurs et mise en scène irréprochables, fait de la représentation une des meilleures que nous ayons vues. Si vous voulez passer une bonne soirée, ne manquez pas d'y assister.

Romain Octave PELLETIER

Feu Madame

Louis Bissonnette

Saint-Hyacinthe, 13 (D. N. C.). — Mme Louis Bissonnette, née Eva Darsigny, femme de M. Louis Bissonnette, contremaître de la Cie J. A. et C. G. Côté, manufacturiers de chaussures, est décédée, à l'âge de 48 ans et 9 mois. Elle était malade depuis assez longtemps. Outre son mari, la défunte laisse deux fils et deux filles: Roland, Paul-Henri, Alice et Marie-Pauline. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Départ de la résidence à 8 h. 45.

Mort de l'entomologiste

Holland

Pittsburg, 13 (S. P. A.). — M. le Dr W. J. Holland, entomologiste bien connu et directeur émérite du Musée Carnegie, de Pittsburg, est décédé ce matin à l'âge de 84 ans.

Sans nouvelle d'Amy Johnson

Elle devrait être rendue à Douala, Cameroun, depuis 24 heures si rien n'avait cloché

Bouala, Cameroun, 13 (S. P. A.). — On reste sans nouvelle de l'aviatrice Amy Johnson qui devrait être rendue à Douala depuis 24 heures si rien n'avait cloché. La femme de l'aviateur J. A. Mollison, après avoir battu le record de son mari pour une envolée de Londres au Cap, tente actuellement de battre le record pour une envolée du Cap à Londres, record qui est actuellement de 11 jours 15 h. établi par le jeune aviateur Smith, du Cap, qui a été aussi malchanceux qu'on puisse l'imaginer.

Partie avant-hier soir de Benguela, Angola, l'aviatrice a été aperçue par laquelle a survolé Loanda et depuis on n'a pas eu de ses nouvelles. On ne croit pas à un accident grave cependant car les endroits propices aux atterrissages sont nombreux le long de la côte.

Au nord-est de Lagos

(Dernière heure)
Londres, 13 (S. P. A.). — On a mandé de Lagos (Nigeria) ce soir que l'aviatrice britannique Amy Johnson-Mollison est passée avec deux autres avions au nord-est de Lagos.

Les funérailles de Mme N. Gagnon

A Saint-Viateur d'Outremont

Ce matin ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis les funérailles de Mme Narcisse Gagnon, née Julien (Octavie), décédée à sa demeure au no 276, avenue Outremont, Outremont, à l'âge de 65 ans.

Le convoi funèbre, précédé de six voitures de fleurs, est parti de sa demeure pour se rendre à l'église de Saint-Viateur où le service fut célébré par le R. P. J. A. Poulin, C.S.V., assisté des PP. H. Hamelin, C.S.V., comme diacre, et Georges Mongeau, S.J., comme sous-diacre. Le R. P. J. A. Poulin, C.S.V., avait fait la levée du corps. Dans le sanctuaire on remarquait le R. Père A. Belleau, S.J., le R. P. A. Monet, S.J., le R. P. Lorenzo Richer, S.J., l'abbé Roméo Gaillet et l'abbé Oscar Valiquette.

Le deuil était conduit par son fils, M. Wilfrid Gagnon; son frère, M. L. Julien; ses gendres, le Dr Omer Noël, Georges Latourelle; ses petits-fils, MM. Jean et Paul Noël; ses beaux-frères, MM. Rosaire Desrois, Odilon Gagnon et Jules Gagnon; ses neveux, MM. H. Desrois, Paul-Emile, Malhiot, Ed. Gagnon, L. Gagnon, Ch.-H. Julien, Pol et Paul Desrois.

Dans le cortège: MM. L.-O. Grothé, Alphonse Bayard, Dr L. Lalonde, Dr A. Groulx, Dr O. Handfield, Dr Monette, Dr Swan, Dr T. Larivière, Dr R. Richard, Dr E. Valiquette, Dr O. Noisette, Dr J.-A. Lussier, Irénée Vautrin, Me T. Fortin, c. r., Dr Z. Lesage, échevin de Montréal, Dr A.-H. Robert, Dr L. Roux, Dr E. Miller, Dr A. Lamontagne, l'abbé Roméo Gaillet, l'abbé Oscar Valiquette, Dr Georges Bélanger, J.-A. Savignac, N. P., Georges Normandin, J.-H. Goyer, Georges Vandelaar, A. Roy, E.-O. Dell, Donat Larue, F.-X. Lapere, Armand Brunet, J.-A. Bergeron, Charles Dionne, S. J., Pierre G. Groulx, J.-A. Hervé, J. Dussault, Joseph Lacasse, G. Laporte, Georges Primeau, Victor Lacasse, E. Langlois, A. Dalpé, R. Fraser, Charles Phaneuf, J.-P. A. Gagnon, O. Chartrand, Hector Champagne, Gaston Larin, L. Desjardins, F. Lavasseur, A.-J. Dugal, L.-N. Gill, E. Mallette, J.-A. Bélec, J.-N. Jobin, G. Duon, A.-J. Salvay, W. Delorme, A. Bolduc, O. Grevier, W. Bastien, A.-J. Champagne, J.-A. Malbœuf, G.-H. Sharpes, J.-A. Pellissier, D. Chouinard, H. Whitley, Fernand Salvas, A. Malhiot, Edouard Prud'homme, Jean Duval, Eugène Gauthier, P.-E. Mayotte, P.-E. Dery, Jos. Riël, O. Chouinard, R. Page, E. Moody, J.-C. Moody, R.-S. Moody, J. Brien, P.-E. Roy, W.-G. Budds, A. Bédard, G.-P. Stouffe, Raoul Sauvé, N.-A. Maranda, Paul Joubert, O. Bourdon, A.-J. Laurence, R. Lafrenière, A. Fontaine, H. Fontaine, P. Fontaine, Casimir Galibert, Léo Limoges, O. Barré, Armand Daoust, S. Rodier, H. Dubois, J. Baudouin, Henri Robit, Louis Daoust, Peter Hogan, J.-P. Lymbert, G.-N. Clermont, Paul Galibert, J. C. Cormier, Chs Latourelle, R. Fournier, Albert Savard, E. Bouchard, A. Fournier, O. Fournier, G.-R. Bourassa, Georges Décarie, A. Dery, Paul Lambert, Isidore Crépeau, Joseph Beaudry, Marcel Pinsonneault, H.-C. Parkard, W.-W. Bowle, W. Craig, T. Latourelle, C. Trotter, F. Bélanger, W.-F. Lock, O. Jarry, G.-O. Clermont, Nap. Lafleur, Joseph Dagenais, L. Lefebvre, E. G. Brés, D. Baker, L. Vincent, F.-X. Charbonneau, Thomas Dussault, J.-A. Clavelle, J.-O. Champagne, B. Côté, F.-C. Smith, Eug. Courville, Albert Larue, Raoul Larue, Ed. Miller, V. Desjardins, H. May, E.-A. Moisan, A. Parisella, N. E. Lefavre, F.-X. Desmarais, F. Lavasseur, H. Valois, Paul Roy, J. Desilets, H. Corbeil, A. Lachaine, H.-B. Lagrenade, J.-A. Laferté, Joseph Corbeil, L. Morin, H. Dufresne, R. Hudon, Homère Brousseau, J. Tremblay, E. F. Chette, N. Labrie, A. Gagné, Pierre Rolland, P. Chouinard, C. Dufresne, E. Aubry, E. Lemire, L. Lamarche et nombre d'autres.

Un cadeau de \$1,318,000

C'est le bénéfice que retirera l'"Aluminum Co." du traité de canalisation de Saint-Laurent, d'après M. Frank Walsh — Position privilégiée

Washington, 13 (S. P. A.). — Le sous-comité des relations étrangères du Sénat des Etats-Unis a entendu ce matin son dernier témoin, avant de se prononcer pour ou contre le traité de canalisation du St-Laurent. Ce témoin est M. Frank Walsh, président de la Power Authority, de l'Etat de New-York, et son témoignage était attendu avec anxiété, car on considérait M. Walsh comme le porte-parole, en quelque sorte, du président élu Roosevelt.

M. Walsh a déclaré que le traité de canalisation du Saint-Laurent conclu avec les Etats-Unis, fait à l'"Aluminum Company of America" un véritable cadeau de \$1,318,000. Le témoignage du brigadier général George B. Phillipsbury, assistant-chef des ingénieurs de l'armée américaine, a confirmé cette opinion que le traité permettrait à l'"Aluminum Company" de détourner de l'eau pour son usage.

"Ce témoignage, dit M. Walsh, montre bien que les travaux que prévoient les plans des ingénieurs, qui sont partie intégrante du traité de canalisation du Saint-Laurent, vont entraîner une dépense de \$1,318,000 dans le but d'assurer à l'"Aluminum Company" un détournement de 25,000 pieds cubes à la seconde, si on ne réussit pas à en venir à un arrangement à l'amiable entre l'"Aluminum Company of America" et la Power Authority de l'Etat de New-York ou les autres parties qui seront appelées à produire de l'énergie électrique.

"Le comité reconnaît que l'Etat se trouve placé dans une position peu avantageuse lorsqu'il aura à négocier avec l'"Aluminum Company" si le traité assure à cette entreprise des privilèges qui lui permettent de se passer d'un accord avec l'Etat.

"L'"Aluminum Company" se trouverait dans une position privilégiée vis-à-vis des autres industries qui sont situées de façon à pouvoir profiter de ce nouveau développement d'énergie électrique.

Un "poète de la brique"

(Suite de la première page)

de la brique, dimensions et couleurs, la forme de ses baies, de ses arcs... une conception toute nouvelle.

Dom Bellot, repatrié au moment de la grande guerre, poursuivit par toute la France cet apostolat artistique. Il a déjà construit plusieurs églises paroissiales, telles Comines (nord), Hardecourt (Somme), Troyes (Aube).

Un moderne comme Dom Bellot ne craint pas le béton armé. Il vient de bâtir à Audincourt (Doubs) une église entièrement en béton armé. L'intérieur offre une véritable symphonie de lignes droites, de surfaces planes, de volumes harmonieux. Le béton, laissé apparent, est peint au ciment de couleur; c'est superbe.

Sur demande expresse de S. E. le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, Dom Bellot bâtit actuellement à Suresnes près Paris une autre église. Cette création promet d'être une réussite architecturale.

Ainsi dans l'ombre du cloître est née une architecture nouvelle, faite pour les besoins de notre époque. Cette architecture, innovée dans la tradition, est classique dans son esprit, mais pratique et moderne dans son exécution. Ces théories architecturales auront certainement une influence importante sur l'architecture qui vient.

Dom Bellot doit venir au Canada, pour une tournée de conférences, d'ici un an ou deux.

Edgar COURCHESNE

Chez les conservatrices

Le comité exécutif de l'Association des femmes conservatrices de la cité et du district de Montréal, section française, sous la présidence de Mme Dumont LaViolette, a été reçu aux bureaux du gouvernement cet après-midi, à trois heures, par les ministres A. Durand et A. Sauvé, et par l'organisateur en chef M. Geo. Laurin, pour rendre compte des activités de l'Association et assurer ces messieurs de leur entière coopération.

La délégation est retournée enchantée de son entrevue.

L'enquête sur la Bourse

Washington, 13 (S. P. A.). — Le comité bancaire du Sénat a ordonné, aujourd'hui, de continuer l'enquête sur la Bourse et a chargé un sous-comité d'entendre les dépositions. Ce sous-comité aura pour président le sénateur républicain Peter Norbeck, du Dakota-Sud.

Mgr Villeneuve attendu lundi à New-York

New-York, 13 (S. P. A.). — S. Ex. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, accompagné de Mgr Melanson, évêque élu de Gravelbourg, est attendu à New-York lundi, sur le Champlain. Leurs Excellences se sont embarquées au Havre hier.

Un plan d'ensemble pour Montréal

Une délégation de la Ligue du progrès civique demande à M. Taschereau d'adopter une loi pour l'imposer

M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, était ce matin aux bureaux du gouvernement. Il a reçu une délégation de la Ligue du progrès civique. Celle-ci demande au gouvernement d'adopter une loi pour imposer un plan d'ensemble à la ville de Montréal.

M. Taschereau a répondu que s'il s'agissait d'une nouvelle dépense d'argent, il n'y a rien à faire, tant pour la province que pour Montréal. Si cependant la cité de Montréal est favorable au projet et le demande elle-même, alors le gouvernement provincial étudiera la requête. Le premier ministre ajoute que les gouvernements pratiquent la plus stricte économie et qu'il ne faut pas songer pour le moment à des dépenses supplémentaires. Les députés ont demandé une entrevue qui aura lieu d'ici la session.

Le secours direct

Le premier ministre dit que les autorités provinciales discuteront avec les représentants de Montréal, le problème du secours direct pour en conférer ensuite avec Ottawa. Il est probable que des règlements spéciaux seront adoptés quant à la ville de Montréal puisque par l'afflux de chômeurs étrangers, elle se trouve dans une situation toute particulière.

L'eau baisse

M. Taschereau annonce que le danger d'inondation qui menaçait la prison de Montréal est maintenant passé. Les eaux de la rivière des Prairies ont baissé de quatre pieds.

Une exposition d'art

Les Dominicains de Notre-Dame de Grâce organisent cette semaine une exposition des oeuvres artistiques de leurs paroissiens. Leur but est de les faire connaître, de les aider et de leur permettre de se perfectionner.

Cette exposition, sous le haut patronage de Son Honneur le maire de Montréal, M. Fernand Rinfret, et du R. P. Paré, s'ouvrira, c'est ouvert hier soir, pour se poursuivre jusqu'au 19 décembre, de 2 h. à 10 h., tous les jours.

En pénétrant dans le grand salon du Manoir des Jeunes, coin boulevard Décarie et Notre-Dame de Grâce, on reste surpris de voir tant d'oeuvres. Le coup d'oeil y est joli, l'agencement heureux. Le local est un peu petit.

Au hasard de ma visite, je relève une oeuvre de Mlle J. Pilon: les "Pommes vertes" qu'on devine fermes et juteuses sous la peau à peine rouge. Un fort joli petit secrétaire, très original de forme et très sobrement décoré de cuivre repoussé. "La cathédrale de Reims", travail minutieux à la plume de M. G. Perrault. Son petit "Moulin" est tout simplement ravissant. "Feuille d'automne" de Mlle A. Pilon est une étude très bien sentie, les couleurs sont vraies. "La Vierge" de J. Garignan ne manque pas de charmes.

Les reliures de Mlle Marguerite Lemieux sont de nature à choquer les desirs d'un collectionneur. Ainsi ses "Croix de bois" à composition sobre et d'une exécution parfaite (mention spéciale), "L'illustration" est un magnifique travail. "Heures effeuillées" etc. De la même artiste, dont les exécutifs servent de fond à l'exposition par le nombre et la valeur, citons encore ses étains repoussés, les "Crabes", assiette centrale, morceau solide à traits fermes, presque masculins. Son coffret "Moyen Age" est une oeuvre du même calibre. Parmi ses aquarelles, je cite à l'honneur: "Repos" (17) d'une élégance ravissante, "Atelier de Mlle Vignol" (18), pour sa technique, "Saint Julien le Pauvre" (25), pour sa luminosité, "Touffeville", pour le repos qui s'en dégage.

Sur la grande table, l'assiette d'étain repoussé de Mlle Reine Girard, les potiches en céramique des Mlle Déziel, décorées à la moderne, et des étains en nombre impressionnant.

Les "Soucis" d'Yves Lemieux, étude ferme. Un tableau de Mlle Lionel Léveillé, bien broissé et très lumineux. Mlle Irène Dionne travaille avec soin et avec goût, son "Sous-bois" d'automne est très agréable. "La cathédrale de Nantes", de Fernand Dorais, est bien bâtie.

En porcelaine, — je m'y connais mal — permettez-moi cependant de citer celles de Mlle A. Duhamel, J. Dionne, Hermine Lefebvre.

Mlle Simone Desjardins ne manque pas d'originalité. Son "Noël sous les bois" et ses tableaux en "broderie" en font foi. C'est une pièce de patience que le "Jardin japonais" de M. Baillareon.

Plusieurs petits meubles bien faits: meuble à linge, tables gigogne, socles bibliothèques au torso et damasquinés.

Dans un petit salon, M. Albéric Bourgeois expose des types de "Pêcheurs" et quelques autres spécimens bien typiques du genre qu'il

Vive opposition à la proposition Herriot à la Chambre française

Deux comités s'opposent au paiement de l'échéance de jeudi — La Chambre elle-même votera peut-être contre le projet du président du conseil — La France et la Grande-Bretagne envoient des notes aux Etats-Unis

Paris, 13 (S. P. A.). — Les comités des affaires étrangères et des finances de la Chambre des députés se sont prononcés aujourd'hui contre le projet formé par le premier ministre Herriot de payer jeudi l'échéance de la dette de guerre envers les Etats-Unis. Il est possible que la Chambre aussi se prononce contre le projet de M. Herriot. Or, le premier ministre a déclaré hier qu'il faisait du paiement une question de confiance.

M. Herriot avait formulé son projet dans une note que le cabinet a approuvée ce matin. Cette note était analogue à une note que la Grande-Bretagne a câblée à Washington aujourd'hui. Elle annonçait que le gouvernement français paierait l'échéance de jeudi, mais demandait que la somme soit considérée comme faisant partie d'un accord à conclure. Le comité des affaires étrangères l'a rejetée par 29 voix contre 9; le comité des finances, par 22 voix contre 9.

Avant le débat, qui a commencé à trois heures cet après-midi, il y avait dissension dans le parti même de M. Herriot au sujet du paiement. En effet, plusieurs députés nationaux-socialistes menaçaient de se retirer de leur parti.

Marin dénonce le moratoire Hoover

Le chef nationaliste, M. Louis Marin, a ouvert le débat par une dénonciation du moratoire Hoover, appliqué, a-t-il dit, parce que les capitaux américains placés en Europe s'élevaient au total de 450 milliards de francs. Nous ne voulons pas être dupes et payer à cause du moratoire Hoover! s'est-il écrié.

Comme M. Marin commençait son discours la nouvelle a circulé que le comité des affaires étrangères, après avoir rejeté la note approuvée par le cabinet, avait décidé de présenter une proposition antérieure en vertu de laquelle l'échéance de jeudi serait acquittée seulement si les Etats-Unis acceptaient de convoquer une conférence pour étudier toute la question des dettes de guerre.

La note française

Voici la note que le cabinet avait approuvée mais que les comités parlementaires des affaires étrangères et des finances ont rejetée: "Le gouvernement de la république prend note de la réponse du

s'est créé. Les "Fleurs", pour moi le plus beau tableau de l'exposition, oeuvre de Marguerite Lemieux. Mlle Jeanne Trudel expose une lampe sur pied décorée de cuivre repoussé et découpée qui peut souffrir un examen attentif.

Dans un troisième salon, M. Mallette expose des petites maisons. Ces fines reproductions sont intéressantes à plus d'un point de vue, le "Moulin à Vent", par exemple, avec reproduction intégrale du mouvement, la "Forge de Lachine" avec le puits à brimble. Quelques bonnes études d'animaux de Mlle Lagüe.

Il reste encore plusieurs autres oeuvres dont il faudrait parler, tantôt ingénieuses, tantôt amusantes, tantôt utiles. Tous ces travaux dénotent un goût artistique qui mérite des encouragements.

Ce qu'il faut noter c'est l'initiative d'une organisation de la sorte. L'idée est ingénieuse et vaut qu'on s'y arrête. Il n'en coûte rien pour visiter.

Y. L.

Les cours de M. l'abbé Groulx

JEUDI SOIR PROCHAIN

Jeudi soir prochain, à huit heures et quart précises, salle des cours publics de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, près Sainte-Catherine, M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada, donnera son prochain cours public. Il y traitera de la fin de l'Union des Canadas: L'annexionisme — Projets d'indépendance — Projets de fédération — Rupture projetée de l'Union.

Entrée libre. Dames et messieurs sont pareillement invités.

Egouts insuffisants

M. le juge Curran, en maintenant une action en annulation de bail hier, a déclaré que les égouts du boulevard Saint-Joseph sont insuffisants, et que cela cause des inondations dans les caves. Certaines parties du boulevard Saint-Joseph se trouvent plus basses que les terrains avoisinants. L'eau des autres rues s'y jette, et les égouts ne suffisent pas à l'enlever assez rapidement pour empêcher d'envahir les caves.

M. Noé Lévesque avait loué à M. Charles Duquette pour 24 mois, le

La note britannique

Londres, 13 (S. P. C.). — Dans une note presque laconique, la Grande-Bretagne déclare aux Etats-Unis aujourd'hui qu'elle paiera l'échéance de \$95,550,000 jeudi à la lumière des considérations énoncées dans la note du 11 et en se réservant le droit de recourir à ces considérations pour l'étude de toute la question — étude à laquelle le gouvernement des Etats-Unis a consenti.

On sait que dans sa note du 11, la Grande-Bretagne déclarait que le paiement ne serait pas effectué en vertu de l'accord relatif aux dettes de guerre, mais qu'il faudrait accepter la somme entière comme un acompte sur le principal de la dette et non en partie comme solde des intérêts.

La nouvelle note a été rendue publique après une séance du cabinet présidée par le premier

Nos missionnaires

S. E. Mgr Lapierre rentre dans son vicariat

Scènes émouvantes et pittoresques racontées par l'un des nôtres, témoin oculaire

On veut bien nous communiquer cette lettre du P. Bernard Desroches, des Missions Étrangères, fils de M. Eugène Desroches, 5023, rue Christophe-Colomb, Montréal. On la lira avec le plus vif intérêt et une émotion à la fois amuse et attendrie.

Li Chou Sien, 3 nov. 1932. Mandchourie. M. le chanoine Avila Roch, supérieur.

Missions Étrangères, Pont-Viau.

Vénéré Monsieur le Supérieur. Il y a longtemps que je désirais vous écrire. Soyez assuré que n'est pas le manque de gratitude ni d'affection qui m'a mis en retard. Depuis que nous avons quitté Pont-Viau, je voyais mes confrères vous écrire, un véritable trust, qu'il ne me restait plus rien de neuf à vous conter. Aujourd'hui, j'ai frappé une veine, je me hâte de l'exploiter.

A la Mission Catholique de Li Chou Sien, ces jours derniers, régnait la plus grande animation. Le curé et son vicaire tenaient de longs conciliabules, discutant avec force gestes. Le bureau du P. Mignault était envahi par une foule d'hommes d'affaires, un va-et-vient insolite.

Dans la résidence des Pères, on avait, brochant, astiquant, une chambre spécialement dédiée à l'objet de nos soins — Notre chère chapelle, sous les doigts de la vierge chinoise, secondée par les filles de l'école, rajoutaient, s'ornaient de tous les atours des plus grandes fêtes. Les tentures, les bannières montaient le long des murs et des colonnes. Le plafond disparaissait heureusement sous des nuages de banderoles et une pluie de minuscules drapeaux de toutes couleurs: c'est la grande mode ici. L'autel était enrichi de tapis de soie blanche, d'ouï ressortant, finement brodés, les plus jolies fleurs. Le fond de l'autel masquait son papier décoloré et noirci par les soucis des ans, sous un alignement impeccable des plus belles fleurs que la sacristie peut produire.

Près de l'église, la grosse cloche exige un peu de ciment pour ses assises, afin de pouvoir sonner à toutes volées, sans risque de descendre "chapeauter" les gens. Le P. Mignault fait la navette entre l'école des garçons et celle des filles, qui rivalisent de sonorité dans leurs chants religieux ou populaires. Les petits garçons endosseront bientôt, pour la première fois, leur bel habit uniforme. Le coup d'oeil y gagnera sûrement, dans leurs

armes et la fanfare éclate, accompagnée d'une pétarade endiablée. Les drapeaux s'inclinent: Monseigneur descend et le P. Mignault lui souhaite la bienvenue; il lui présente les huit grands mandarins de la préfecture, qui sont venus le saluer: le président de la Cour de justice, de la chambre de commerce, de la milice, etc. Tous les chrétiens ont été convoqués: il y en a qui sont venus de loin. Sur la recommandation du P. curé, les chrétiens ont amené leurs "connaissances" payannes. Des curieux viennent augmenter le groupe. Monseigneur remonte en voiture et le cortège se met en branle.

En tête, les soldats mènent avec la fanfare, flanqués de deux énormes drapeaux du Manchukou. Viennent ensuite nos ecclésiastiques, marchant au pas, campés dans leur uniforme et faisant claquer leur bannière. Les chrétiens suivent, entourant l'auto de Monseigneur et l'auto où siègent les mandarins. Quand nous franchissons la porte de la ville, les sentinelles se mettent à l'attention et présentent les armes au grand mandarin de la Religion. Vous vous imaginez combien le déploiement de notre parade fit sensation en ville. Les Chinois, naturellement si curieux, s'arrêtaient de leurs maisons, accouraient de toutes parts. La limousine sur tout excitait leur curiosité. Tous voulaient contempler ce grand personnage qu'on faisait de la sorte: qui pouvait-il bien être?

Nous, nous riions dans notre barbe de voir le drapeau du Sacré-Coeur flotter à côté du drapeau payen; les couleurs du pape portées comme en triomphe à travers la ville, et les plus hautes officialités rendre hommage au délégué du Souverain Pontife parmi nous, Son Excellence Monseigneur L.-A. Lapierre. Au fond, nous étions assez émus. Dire qu'en 1900, le P. Li, recteur de Li Chou, était massacré par les boxeurs. Nous vénérons sa tombe dans notre cimetière.

A la porte de la Mission, une foule considérable s'est massée autour de l'arc de triomphe. La procession approche: la fanfare reprend de plus belle. L'appel des clairons et des tambours avertit la grosse cloche, qui se met en branle; je vous dis qu'elle s'en donnait; elle dansait comme une folle et chantait à tue-tête. Les colliers de pétales, déroulés et suspendus aux arbres, partent à leur tour et nous assourdissent avec leur crépitements de mitrailleuse.

Les soldats se rangent dans la cour et la foule envahit le terrain. Monseigneur adresse à tous quelques mots de remerciement. Un officier avertit Monseigneur que le régiment va lui rendre les honneurs militaires. Puis voilà le photographe de la ville... Il n'y a pas de grande fête sans photographie, cela ne s'en conçoit pas, même en Chine. Monseigneur peut ensuite entrer à l'église, où tous le suivent. Après que les chrétiens ont chanté quelques prières en faveur de l'évêque, celui-ci les bénit et gagne la résidence.

Dans la salle d'entrée, artistement décorée, les mandarins deviennent autour des tables, chargées de fruits, de bonbons, de cigarettes, etc. La "face" exige cette dernière réception. Monseigneur prend place au fauteuil d'honneur, puis on cause, on grignote, on fume... quand on a fini, on recueille, on regroupe, on refume... en effleurant les minutes dans une délicate monotonie. Tout de même la prestation de l'évêque leur en impose, en même temps que sa valeur personnelle. Celui-ci leur raconte son grand voyage et parle de la religion catholique: les mandarins le dévorent des yeux; ils sont éblouis. "Quel grand homme! Il nous dépasse de beaucoup; c'est un personnage bien plus important que nous", les a entendus dire le P. Mignault. Après quelques dernières cérémonies de politesse, comme l'échange des cartes, les officialités mandarines se lèvent et nous allons les accompagner jusqu'à la porte du mur de la Mission: nous voilà enfin en famille, jusqu'à demain midi.

"Ecce quam bonum..."

Après la fête, pour ainsi dire, civique, c'était le Vendredi, jour de la Toussaint, la fête religieuse. Vers 8 heures, Monseigneur célèbre la sainte messe, assisté des RR. PP. Roberge (Jos.), et Mignault (Jos.). Le P. Lecomte et moi, comme jadis au séminaire, formons le lutrin et aussi le chœur de chant. Nous chantons à plein cœur et à pleine voix. Après avoir exécuté, avec beaucoup de sentiment, la touchante communion: "Benedi mundo corde...", le souffle à mon voisin: "c'est trop beau, recommençons!" Ce qui fut aussitôt fait. Après la messe, l'évêque prend place à son trône, ce qui pour lors était une humble petite chaise drapée de rouge. Le P. curé s'adresse à ses ouailles, qui s'écraient dans l'église par trop petite. Pendant le sermon, je saisis le mot *diandias*: évêque; je supposai logiquement que le recteur souhaitait la bienvenue à Monseigneur au nom des fidèles: mais plus loin le mot *Tché fan*, manger, m'arriva et je devins plus perplexé: je pris le parti de me réfugier dans mon bréviaire. Monseigneur adressa lui aussi la parole aux chrétiens et conféra le sacrement de confirmation à trente néo-baptisés. Après la cérémonie, sortie solennelle jusqu'à la résidence, où les chrétiens se font bien encore une fois.

A 11 heures, notre bien-aimé vicaire apostolique revêtait les ornements sacerdotaux pour le Salut solennel. Sur les entrefaites, les Pères Bérichon et Gilbert nous arrivèrent: leurs graves personnes vont rehausser la cérémonie. Nous partons de la résidence pour l'entrée solennelle. Le P. Bérichon fait l'exposition du T. S. Sacrement, tandis que les Pères Roberge et Gilbert assistent Monseigneur et que le P. Mignault, à l'harmonium, fait retentir les sons les plus sonores, au risque d'éventrer les soufflets. Après le Salut, où les enfants ont chanté eux-mêmes les mots avec grand succès, Monseigneur présente son anneau à baiser aux chrétiens, qui se hâtent vers la balustrade. Des paliers entraînés viennent aussi. La vierge, suffoquée par ce qu'elle regardait, se précipita vers l'évêque, intervint vivement. Elle agrippe une pauvre par le voile, qui dut son

salut au P. curé, dont les explications calmèrent les craintes de ce nouveau défendeur de la foi. Le point noir du programme pour nous approchant, le fameux banquet chinois. Après l'heure du midi, les mandarins font leur apparition. A chacune des arrivées, les politesses recommencent: les présentations accompagnées de profondes courbettes répétées, suivies de l'échange obligatoire des cartes; il ne faut pas omettre de les recevoir et de les présenter à deux mains. Après de nouveaux saluts, on peut s'asseoir en attendant l'autre mandarin.

Le banquet avait été fixé à 1 heure et il était bien passé 2 heures quand nous nous sommes mis à table. Nous devions en sortir seulement à 4 heures moins quart. Durant ce temps, les bâtonnets entre les doigts, que d'efforts méritoires n'avons-nous pas tentés pour avaler quelques bouchées: succès très relatif. Il faut dire que nous avions le choix: pas moins d'une quarantaine de plats, la plupart de viande, nous furent servis. Les Chinois, eux, font un pantagruélisme ravageant. Enfin, le bon Dieu a pitié de nous autres, nous pouvons nous retirer et les mandarins ne tardent pas à regagner leur foyer.

Monseigneur Lapierre, avant de partir, tient à visiter les écoles. Il est environ 5 heures quand nos visiteurs franchissent la porte de la mission, dans la limousine qui les ramène à Szeepingkai. Dans les autres postes, la réception a pu être plus grandiose: elle n'a pu être plus sincère qu'à Li Chou. Ces fêtes n'ont été organisées que pour faire connaître et aimer davantage notre sainte Religion. Le lendemain matin, vingt-deux noms nouveaux s'inscrivaient pour le catéchuménat. Là sont les joies du missionnaire. Jésus connu, aimé, glorifié par un homme de plus, son royaume sans cesse agrandi, son sacrifice bien les quelques sacrifices du missionnaire. Un seul baptême vaut bien des millions! En missions, on prend conscience des réalités des choses de la foi. C'est là qu'on estime les richesses du surnaturel, de la grâce. Que je suis heureux d'être venu!

Votre humble et respectueux sujet,

Bernard DESROCHES, P.M.E.

Alliance politique en Afrique-Sud

Les travaillistes décident de se joindre au parti sud-africain de Smuts

Johannesburg, Afrique-Sud, 13 (S.P.C.) — Les principaux membres du parti travailliste, dont le chef est M. Morris Kentridge, ont décidé hier soir de se joindre au parti sud-africain du général Jan Christian Smuts. On considère que cette décision est la plus importante événement politique qui se soit produit depuis le pacte nationaliste-travailliste de 1929. L'alliance des travaillistes avec le parti de l'opposition n'aura aucun effet immédiat car le parti nationaliste du premier ministre Hertzog a une majorité de 8 députés à la Chambre des représentants sur tous les autres partis réunis.

Le pacte qui unit les nationalistes et travaillistes depuis 1929 a été ramené au mis d'adieu dernier lorsque les membres du parti travailliste ont annoncé qu'ils ne pouvaient accepter une partie de la politique économique du gouvernement. Deux députés travaillistes, MM. F. H. P. Cresswell, ministre de la défense, et Henry W. Sampson, démissionnèrent du cabinet Hertzog et furent répudiés par leur parti.

Nouveau départ de colons

Un groupe de 50 partira demain soir pour Villemontel

Demain soir, partira de la gare de la rue Moreau, du *Canadian National*, un groupe de 50 colons pour Villemontel où ils s'établiront sur des terres avec l'aide du gouvernement.

Depuis que le mouvement de retour à la terre est commencé, cet automne, le *Canadian National* a transporté à Villemontel 130 familles comprenant de 7 à 800 personnes, toutes d'anciens cultivateurs affectés par le chômage dans les villes. De plus, 31 familles ont été transportées à Belcourt et un certain nombre d'autres familles à Barraute, Landrienne, Lamorandière, Authier, LaSarre et Palmerolle. D'autres groupes partiront subséquentement pour l'hiver et des chemins de fer pour couper et transporter le bois nécessaire à la construction de leur maison et de leurs bâtiments. Ces colons seront ensuite prêts à s'occuper des travaux des champs dès le printemps revenu.

Cérémonie de Sainte-Thérèse à N.-Dame de Lourdes

La cérémonie du deuxième mardi du mois en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus aura lieu ce soir à Notre-Dame de Lourdes à 7 heures 30. L'allocution sera donnée par M. l'abbé Georges Clément, assistant-directeur de l'oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre. Avant la bénédiction du Saint Sacrement, il y aura bénédiction des Roses de Sainte-Thérèse. La cérémonie se terminera par la vénération de la relique. Ceux qui n'ont pas de roses en trouveront à la sacristie de la chapelle.

A Hochelaga

Les membres de la section de la Nativité de la Société Saint-Jean-Baptiste sont invités à l'assemblée qui aura lieu ce soir à 8 heures, à la salle des œuvres du presbytère de la Nativité d'Hochelaga. M. Léo Guindon, secrétaire, présentera un rapport sur "Riel et les Métis". La discussion sera ouverte aux membres. M. Adolphe Raynaud, président, donnera un rapport du congrès général de la société tenu le 24 novembre dernier. M. Alfred Bougie présentera le rapport de la réunion du comité régional de l'est.

LA RADIO RADIO-GAZETTE

Mardi, le 13 décembre

4 h. 15—WABC—Orchestre symphonique Curtis sous la direction de M. Louis Bailly. Oskar Shumsky, violoniste. Oeuvres d'Ernest Chausson et de Tommaso-Antonio Vitali. 6 h. 15—WABC—Résumé du travail du congrès américain par F. William Wile, journaliste.

L'Heure provinciale

Programme de comédie, "Le Misanthrope", de Molière. 8 heures, poste CKAC, Causerie: "Molière", M. Olivier Carignan. 8 heures 15: "Le Misanthrope", (extraits), comédie en 5 actes, de Molière (1666). Distribution:

Alceste... MM. P. E. Leblanc, Philinte... J. P. Filion, Oronte... H. Letondal, Acaste... J. Nolin, Clitandre... C. Ducharme, Basque... M. Thomas, Célimène... Mmes J. Maubourg, Eliante... E. Mauffette, Arsinoé... Réjane. (La scène se passe à Paris, dans la maison de Célimène). 8 heures—WJZ—Triple causerie sur la réforme des méthodes financières par Luther Gulick, de l'Institut d'administration publique: Harley-L. Lutz, de l'Université de Princeton; Bureau Forbes, de la Ligue nationale municipale.

10 heures—WABC—Teodor Chaliapine, basse de concert et d'opéra, sera le troisième artiste connu dans le monde entier à chanter au programme de cette heure. Orchestre sous la direction de Joseph Bonime. 11 heures—WABC—John Corigliano, violoniste, sera la vedette du programme symphonique irradié sous la direction de Howard Barlow. Détails: Ouverture de Russian et Ludmilla, de Glinka, par l'orchestre; Allegro moderato, de Lalo, par John Corigliano; Chanson colomiale, de Grainger; A la cubana, de Graciano; Scherzo du Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn. Corigliano est un jeune virtuose du violon d'origine italienne et américaine. 11 h. 15—WJZ—Cesare Sodera fera exécuter à ses musiciens des extraits de la Gioconda.

Mercredi, le 14 décembre

12.45, CAC, Causerie de l'U. C. C. M. Albert Rioux. Les cercles locaux de l'U. C. C. 6.00, WABC—Vaughan de Leath. Orchestre Fred Berrens. 6.30, WABC—George Hall et son orchestre de l'Hotel Taft. 6.30, CKAC, Emission de l'Ecole sociale populaire, Causerie du R. P. Louis Chagnon, S. J., professeur de philosophie au scolasticat de l'Immaculée-Conception, sur le capitalisme. 7.30, WABC, Orchestre Paul Specht et les trois sœurs X. 8.00, WABC, Jack Smith, chanteur. 8.45, WEAF, Jack Denny et son orchestre; Evan Evans, soliste. 9.00, WEAF, Orchestre symphonique sous la direction d'Erno Rapee. 9.00, WJZ, Les aventures de Sherlock Holmes. 9.00, WABC, Orchestre Guy Lombardo, Burns et Allen, comédiens, Phil Regan, ténor. 10.00, WABC, Ruth Etting, orchestre Shikret. 10.00, WJZ, Phillips Lord dans le médecin de campagne. 10.30, WABC, Revue Columbia. 10.30, WEAF, Orchestre symphonique NBC, sous la direction de Cesare Sodera. 10.45, WJZ, Mildred Bailey, chanteuse. 11.00, WEAF, Nellie Revell, Erno Rapee, artiste d'honneur. 11.00, WJZ, Les sœurs Pickens. 11.00, WABC, Orchestre symphonique Columbia, sous la direction de Nino Martini. Au programme, musique de Haendel, Cimarosa, Pienne, Manning, Debussy et Tabbu. 11.15, WJZ, Orchestre de concert NBC, sous la direction de Cesare Sodera. A. A.

Postes locaux

MARDI, 13 DECEMBRE

CKAC

4.30 Clôture de la Bourse. 4.45 Musique enregistrée. 5.00 Concert du Ritz-Carlton. 5.30 Ken Lorge et ses Canadiens. 5.45 Cotes de la Bourse. 5.50 Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions pour la soirée. 6.15 Comédie. 6.30 "Par le trou de la serrure". 6.30 Programme musical. 8.00 L'heure Provinciale. 9.00 Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal. 9.15 Programme musical. 9.30 Concert du Ritz-Carlton. 10.00 Le Diable au village. 10.30 Musique de danse du Royal York, de Toronto. 10.45 Réclat d'orgue. 11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roky. — Résultats de parties de la N.H.L.

CFCF

4.00 Mélodies. 4.15 Disques. 4.45 Ligue de sécurité. 5.00 Contes pour les enfants. 5.15 Orch. Clia Dornberger. 5.30 La bonne chanson française. 5.30 Phil Savage à l'orgue de la salle Tudor. 10.00 Mélodies populaires. 10.15 L'Association canadienne-française des aveugles. 10.30 Température — Ouverture de la Bourse. 10.45 Musique militaire. 11.00 Poèmes symphoniques. 11.15 Artistes de théâtre. 12.00 Rubin Kravetz, violoncelliste. 12.15 Programme musical. 12.30 Cotes de la Bourse. 12.45 Causerie agricole de l'U.C.C. 1.00 Concert du Royal York, Toronto. 2.00 Réclat d'orgue du capitaine Dickinson.

MERCREDI, 14 DECEMBRE

CKAC

7.45 Le réveil. 8.00 Roland, Gordon et Bill. 9.00 Disques. 9.15 La bonne chanson française. 9.30 Phil Savage à l'orgue de la salle Tudor. 10.00 Mélodies populaires. 10.15 L'Association canadienne-française des aveugles. 10.30 Température — Ouverture de la Bourse. 10.45 Musique militaire. 11.00 Poèmes symphoniques. 11.15 Artistes de théâtre. 12.00 Rubin Kravetz, violoncelliste. 12.15 Programme musical. 12.30 Cotes de la Bourse. 12.45 Causerie agricole de l'U.C.C. 1.00 Concert du Royal York, Toronto. 2.00 Réclat d'orgue du capitaine Dickinson.

MAINTENANT — Vous pouvez jouir du climat enchanteur des BERMUDES



Et c'est dans ces hôtels faisant face à la mer que vous en jouirez le plus. Confort parfait... nourriture exquise... service courtois... divertissements de choix. Bains de mer, promenades en bateau, équitation, sports de tout genre. Privilèges de golf spéciaux pour les hôtes.

Manoir et Club de Golf Belmont A. P. Thompson, gérant.

Hôtels et Club de Golf Inverurie et Frascati Geo. A. Butz, gérant.

Pour brochures et tarifs, consulter l'importateur quel agent de voyages ou adressez-vous directement aux gérants.

BERMUDA HOTELS INCORPORATED

IL FAUT UNE MONNAIE BILINGUE AU CANADA BILINGUE

Pour répandre cette vérité et la faire triompher, servez-vous du timbre en caoutchouc ci-contre sur votre papeterie, vos enveloppes en particulier.

1 timbre en caoutchouc fr. 25 La douzaine \$2.50 port en plus

Le Devoir — Librairie 430 Notre-Dame Est, Montréal.

HIS MAJESTY'S CE SOIR

La Mascotte

par la Société Canadienne d'Opérette Billets: 3774 ST-DENIS HA. 2183, FI. 6222.

M.R.B. Bennett à Londres

Hôte de la "Royal Empire Society", le premier ministre du Canada dit qu'il croit qu'une politique économique commune contribue plus que tout autre facteur isolé à développer l'esprit d'unité et de solidarité qui existe entre le Royaume-Uni et les autres parties de l'Empire

Londres, 13. (S. P. C.) — Le premier ministre R. B. Bennett a déclaré hier soir à un auditoire distingué de la Royal Empire Society, qu'il croit qu'une politique économique commune contribue plus que tout autre facteur isolé à développer l'esprit d'unité et de solidarité qui existe entre le Royaume-Uni et les autres parties de l'Empire. "Ce sentiment, dit M. Bennett, est plus solidement ancré dans mon être que tout autre que je connaisse et il influence chacun des actes de ma vie politique".

"Nous croyons, dit encore M. Bennett, qu'il est un terrain commun où nous pouvons tous ensemble prêter une commune allégeance au même roi et servir une cause commune. Nous croyons que nous le faisons. Nos méthodes peuvent bien ne pas toujours être semblables. Il peut vous arriver de différer d'opinion avec nous et de ne pas goûter les méthodes que nous adoptons pour atteindre notre but. Nous voulons que vous croyiez que nous sommes tous animés du même dévouement et que nous avons tous la conviction que cet Empire est la plus grande institution jamais créée pour la conservation de la liberté".

Sir William Clark, haut commissaire de la Grande-Bretagne au Canada, et M. G. Howard Ferguson, haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, ont tous deux aussi porté la parole au cours de ce dîner de la Royal Empire Society.

CARTES DE NOEL ET DE BONNE ANNEE

Les cartes et carnets de souhaits de la Librairie du "Devoir" ont obtenu les années dernières un très vif succès. Cette année l'assortiment comprend des eaux-fortes, des aquarelles, des paysages, etc., etc.

Les prix vont de .15s à .25s l'unité.

Chaque carte ou carnet a une enveloppe assortie, très élégante et un certain nombre de carnets sont noués de faveurs.

N.B.—Comme l'an dernier, nous avons également un assortiment très varié de cartes peintes à la main par deux artistes canadiens. Ces cartes se vendent .15s l'unité ou \$1.50 la douzaine.

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est — Montréal.

LIQUIDATION SPECIALE DE RADIOS

Valeurs stupéfiantes en radios et radiophonographes combinés, tous en parfait état, modèles consoles et du type tout électrique.

FAITES VOTRE CHOIX A MEME UN TRES BEL ASSORTIMENT

Voici quelques exemples:

WESTINGHOUSE, Lowboy à sept lampes	\$35.
De FOREST CROSLY, Lowboy à huit lampes	\$39.
FADA, Lowboy à sept lampes	\$39.
PHILCO, Lowboy 1933	\$59.95
WESTINGHOUSE, Lowboy à huit lampes	\$69.
FADA, Lowboy à sept lampes	\$69.
STEWART-WARNER, Lowboy à huit lampes	\$69.

Conditions faciles à partir de \$4 comptant et \$3 par mois.

Plus un léger supplément pour frais de transport.

TRES SPECIAL MARCONI, radiophonographe combiné \$49 à sept lampes. DE FOREST CROSLY, ondes longues \$79.50 et ondes courtes.

Vous trouverez dans notre assortiment quantité d'autres aubaines attrayantes.

LINDSAY'S C.W. LINDSAY & CO. LIMITED PIANOS RADIOS ORGANS J.-A. HEBERT, Président et Gérant Général SIEGE SOCIAL: 1112 RUE STE-CATHERINE OUEST (Juste à l'ouest de Peel) 6885 rue St-Hubert près Bélanger 580 rue Ste-Catherine Est angle St-Hubert 4232 rue Wellington Verdun MONTREAL Téléphone: MARquette 7701.

La Page féminine

LETTE DE FADETTE

Il fait très froid: un bon feu flambe dans la cheminée et répand, dans la pièce ensoleillée une douce atmosphère de paresse: la fumée de cinq ou six cigarettes se déroule en spirales vaporeuses qui ressemblent aux rêves légers des jeunes fumeuses qui causent, indolemment enfoncées dans les larges fauteuils.

— Oui, en effet, je projetais de continuer mes études à l'Institut pédagogique, mais j'ai dû y renoncer. Nous sommes très inquiets des yeux de maman; on lui défend la lecture et tous les travaux de couture, elle ne peut plus sortir seule: sans moi, sa vie eût été trop triste!

— Voilà donc pourquoi tu refuses les invitations? On ne te voit nulle part... c'est dur pour toi, pauvre Eliane!

— Pas du tout! Ne le croyez pas! Je me suis organisée un autre genre de vie, agréable, quoique plus paisible que la vôtre, et je ne suis pas du tout à plaindre!

— Comme vous avez raison, Eliane, de prendre si philosophiquement les choses, dit la jeune femme qui recevait. Après tout, nous faisons notre vie comme les circonstances nous l'imposent. Elle est étroite ou large, joyeuse ou maussade, suivant ce que nous y mettons. Mais partout, la vie est riche et remplie si nous comprenons sa richesse et si nous savons en tirer parti. C'est ce que j'essaie de faire comprendre à Gabrielle qui s'imagina qu'elle est malheureuse quand ses programmes sont dérangés!

— Mais maman!

— Je pense que je vous comprends, Madame, reprit Eliane. Je sais que je puis être très heureuse quoique j'aie renoncé aux études qui m'attiraient, et si ma vie est autrement que je l'avais rêvée, elle est belle tout de même, parce que j'aime tout ce que je fais.

— Le voilà, le secret du bonheur, en effet! Aimer son travail, aimer les plaisirs qu'il nous est donné d'avoir, ne gaspiller aucune des toutes petites joies de la vie, et c'est les gaspiller que les dédaigner ou ne pas les voir!

— Tout de même, Madame, Eliane, qui n'a que dix-neuf ans, jouirait de sortir et de s'amuser comme nous, et elle serait plus heureuse que dans sa vie un peu grise.

— C'est là que tu te trompes, Blanche, je ne regrette pas la vie mondaine que tu aimes et que je ne connais pas, d'ailleurs! Je suis aussi gaie que vous autres, et ma vie est si agréablement remplie que je ne m'ennuie jamais... et pense donc! je suis la meilleure amie de maman, maintenant! Si tu savais comme c'est bon! Et ma petite maman a tant besoin de moi, que je me sens presque sa maman!

Elles causaient ainsi lorsqu'on vint chercher l'hôte.

Quand elle revint au milieu de ses invités, elle était tout émue.

— Je viens de laisser dans la cuisine une toute jeune femme gelée et affamée! Elle fait pitié, ses chaussures sont percées et elle est misérablement vêtue pour la saison. Toujours la même lamentable histoire! Le mari sans travail depuis le printemps, elle avait réussi à gagner leur vie en servant dans un restaurant, elle a perdu sa place depuis trois semaines et ils n'ont plus un sou et plus rien à vendre non plus. Si vous voulez m'aider, mes petites, nous allons d'abord lui trouver des vêtements chauds, elle est à peu près de notre taille à toutes: je verrai à ce que la société Saint-Vincent fasse sa part. Mais ce qu'il faut, surtout, c'est lui trouver du travail! Entre nous toutes, ce devrait être facile de lui procurer des journées ici et là.

J'ai appris, depuis, que, grâce au zèle de cette jeunesse, la jeune femme va pouvoir se tirer d'affaire.

Et c'est le même groupe qui a découvert une jeune fille qui avait perdu sa position et qui était sur le point d'être renvoyée par sa maîtresse de pension qu'elle ne pouvait plus payer.

— Seule en fille, sans parents nulle part, sans protection, elle était presque désespérée. Un hasard révéla qu'elle était chez les Soeurs, elle raccommoda à la perfection. Elle travaille maintenant, tous les jours de la semaine, dans des familles où elle repasse les bas et entretient la lingerie. Comme on lui donne deux repas, elle gagne bien sa vie en se faisant payer très raisonnablement.

Voilà de la charité efficace et durable. Il faudrait s'exercer à la faire et que les petites fumeuses de l'autre jour eussent de nombreuses imitatrices. Elles n'en goûteraient que mieux les plaisirs de leur âge et ces expériences les feront réfléchir sérieusement.

FADETTE

Une question par mois

FAUT-IL DESABUSER L'ENFANT SUR LA PROVENANCE DE SES ETRENNES?

Il est d'usage, dans nos familles, de laisser croire aux enfants que c'est ou le petit Jésus en personne, ou le Père Noël qui viennent déposer chez eux leurs jouets, en passant par la cheminée.

Approuvez-vous cette habitude ou préférez-vous enlever aux enfants toute illusion et leur dire que ces étrennes, c'est leur parents qui les leur donnent comme récompenses proportionnées à leur bonne conduite?

Ce sujet est proposé à tous nos lecteurs et lectrices. Ceux-ci devront écrire leur travail à l'encre ou à la machine, sur un seul côté de chaque feuille. Nous recevrons les réponses jusqu'au 15 décembre prochain inclusivement. Les réponses qui arriveront après cette date ne seront pas considérées.

Prière de donner son nom véritable et son adresse, même si l'on ne désire être publié que sous un pseudo.

Adressez tout envoi à la Page Féminine, Le Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

... Nouvelle agréable
Un Sauveur enfant nous est né.
C'est dans une étable
Qu'il nous est donné.

Je serai cruelle... Je lui prendrai son illusion! Mais je dirai à l'enfant que ses étrennes ont été achetées par ses parents; qu'elles n'ont pas été apportées par le petit Jésus en personne, ou par le Père Noël!

Si on a voulu donner au mystère des étrennes un sens poétique et charmant je ne comprends pas qu'on y ait incorporé le spécimen-annonce, ce bonhomme trapu, à face et tunique écarlates, pas même inoffensif puisqu'il a le don de faire courir (par l'un des matras les plus froids de l'hiver) tant de jeunes enfants et d'inconscientes femmes plus curieuses que mères!

Et c'est de ce personnage grotesque que se dégage une partie de la poésie de Noël?

En vérité, c'est de la poésie qui manque de souplesse.

Quant à la prodigieuse association du petit Jésus de la cheminée si je m'y objecte c'est parce que, ses dons étant inégaux, Jésus aurait ses préférés. C'est parce que la récompense n'étant pas toujours proportionnée à la bonne conduite de l'enfant elle en découragera l'effort.

Qui n'a pas été témoin d'inévitables prodigalités envers ces enfants indociles, réfractaires à toute gentillesse de leur âge, quand, au contraire, si peu — ou rien — n'est venu pour d'autres qui, pendant des mois, s'étaient efforcés de plaire au petit Jésus?

J'ai gardé le souvenir ineffaçable de l'un de ces jours, pleins de promesses pour les enfants sages, je songe à la tristesse de ce petit si cruellement déçu devant son bas resté vide; j'ai encore sous les yeux son petit visage en larmes et la tristesse de sa plainte me tombe toute sur le cœur!

"Pourquoi, maman", disait-il, "que je n'ai rien? Est-ce que j'ai pas été bon garçon? Et pourquoi, que Paul il a toutes toutes les étrennes? lui qui veut pas dire sa prière, et qui mord sa petite soeur?" Crois-tu que le petit Jésus s'est trompé de bas, ou c'est parce qu'il est bien bien l'ami du papa de Paul?

Tresor! Non, il ne faut pas que tu croies que le petit Jésus s'est trompé! Et plus tard, quand tu connaîtras les laideurs qui pénétrèrent la société, quand, par l'injustice de la loi des hommes, tu verras l'effort méconnu — et le droit renversé — il ne faut pas qu'avec le souvenir des Noël de ton enfance le revienne cette méprise qu'il pouvait y avoir des degrés dans la justice et l'amour de l'Enfant Dieu!

Riches, qui aimez le luxe étalé et qui les faites aimer — parez votre arbre de Noël. Faites-le superbe! Brillant! Gigantesque! Quel ravissement ce sera, demain, dans votre maison chaude et parfumée! Tandis qu'étonnés, vos bambins ne sauront que faire de tant de merveilles, d'autres papas... d'autres mamans pleureront, avec leurs petits, dans leur maison sans feu!

Si vos chérubins veulent savoir qui a apporté là, pour eux, toutes ces magnificences, dites-leur, vous le pouvez? que c'est le petit Jésus?

"Dans cette étable que Jésus est charmant..." C'est là — pas ailleurs — qu'il vient pour tous les hommes l'Enfant rose de la crèche... couché sur la paille blonde. Jouez hautbois, résonnez musettes! Oui résonnez, chantez, dans

toutes les chaumières, et pour qu'à l'oreille du pauvre vos mélodies soient douces n'y ajoutons pas de soupirs!

Petits enfants comblés, pardon! Pardon! Fervents de la chimère! Les idéalistes et les poètes sont des semeurs de roses, je n'ai pas voulu saccager leur riche moisson; mais tout de roses peuvent donner la mort, c'est pour cela, seulement pour cela, que je leur conteste le droit de prendre pour leur fantaisie jardin le champ du semeur de blé.

FABIENNE

Thé-causerie

AU "MANOIR DES JEUNES" A N.-D. DE GRACE

Mlle Berthe Delisle, d'Ottawa, donnait hier au "Manoir des Jeunes", une très intéressante causerie intitulée: Fra Angelico, peintre de la paix. Ce thé-causerie était offert aux exposants qui prenaient part à l'exposition des œuvres d'art de Mlle Marguerite Lemieux.

Mlle Juliette Duhamel, présidente du comité d'organisation, présenta la conférencière à l'auditoire. Mlle Delisle, dit-elle, est naturellement douée d'un vif instinct de la beauté qu'elle a transformé en un sentiment réfléchi de l'art par le contact avec les œuvres des maîtres. Nul d'entre eux, parmi les peintres, ne semble l'avoir impressionnée comme ce maître qui est ici bien chez lui: Fra Angelico. En nous parlant de lui, en nous amenant à le mieux goûter, Mlle Delisle va faire d'une pierre trois coups: nous attacher davantage à un membre de notre famille dominicaine, nous apprendre à apprécier le beau, nous inciter à le reproduire dans nos œuvres, comme dans nos vies.

Notre conférencière ne pouvait choisir sujet mieux adapté à la circonstance présente. Il s'agit, en effet, de nos jeunes à exhiber leurs talents, de les engager à cultiver les talents que le bon Dieu a mis en nous. Puissions-nous, inspirés comme nous allons l'être par une artiste parlant d'un autre artiste, produire toujours des œuvres et accomplir des actes dont on puisse dire avec le bon LaFontaine qu'ils possèdent... la grâce plus belle encore que la beauté.

Mlle Delisle prend la parole: Fra Angelico, peintre de la paix. La paix, c'est un secret de bonheur, une condition de beauté. Dans sa vie, comme dans son œuvre.

ELLE A TROUVÉ LE MOYEN



RÉGULIÈREMENT — une fois par mois — plusieurs jeunes filles décident de faire quelque chose à ce propos. Il doit certainement y avoir quelque chose pour soulager une douleur semblable, une faiblesse semblable... un moyen de se soulager.

La période se passe. Elle oublie. Mais, le mois suivant, elle souffre de nouveau.

Eh! bien — aujourd'hui — c'est le temps de faire quelque chose. Achetez une bouteille de Composé Végétal. Tenez-le prêt. Il a été un bienfait pour des milliers. 98 femmes sur 100 qui l'avaient, disent en avoir bénéficié. Par son effet tonifiant, il les a rétablies et soulagées leur douleur. Elles comptent sur ce remède, VOUS aussi, comptez dessus.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE

Lydia E. Pinham

vre, Fra Angelico, a réalisé cette double mission. Guidi di Pietro, Gui fils de Pierre, est né vers 1384 dans le bourg de Vicchio. Nous savons très peu de son enfance. Vers l'âge de 14 ans, il se rend à Florence étudier la peinture, avec son frère Benedetto. Tous deux se font dominicains. Désormais Guidolino s'appellera Giovanni. A l'âge de 38 ans il devient le peintre préféré des grands et des riches. Il sera appelé l'Angelico à cause de la pureté de sa palette.

Mlle Delisle montre ensuite quelques œuvres, les plus caractéristiques du maître. Le Couronnement de la Vierge du musée des Offices. Celui du Louvre. Quelques Annonciations, et les chefs-d'œuvre du cloître de Saint-Marc. De Florence, l'Angelico est mandé à Rome par les Papes Eugène IV et Nicolas V. Il est ensuite prieur du couvent de Fiesole, et meurt à Rome le 18 mars 1455 à l'âge de 68 ans.

Le Très R. Père Césaire Forest, O.P., remercia bien gentiment la conférencière. Le thé fut servi par Mmes Lucienne Desjardins, Thérèse Desmarais, Cécile Barrot, Marie Languin, Claire Décarie, et Jeanne-Marie Déziel. Parmi les personnes présentes nous avons remarqué: les RR. PP. C. Forest, O.P., M.-A. Lamarche, O.P., M. Labonté, O.P., amonieur du "Manoir", Marcel, O.P., et Gagnier, O.P., Mmes Ruth-L. Hélin, H. Langevin, W. Déziel, Mmes Simone Desjardins, Lucile et Claire Lazure, Reine Girard, Pauline Charbonneau, Andrée Béti, Charlotte Bolland, Lucienne Déziel, Juliette et Dolores Trudeau, Thérèse Déziel, Hortense Lagie, Germaine Laurent, Hélène Lemieux, Madeleine Daurais, M. Richer, Gertrude Gravel, Jeanne Trudel, Suzanne Manseau, Marie-Paule Thibault, Azilda Duhamel, F. Fortin, Jeannette et Yvette Carignan, Irène et Jeanne Dionne, Jeanne et Angeline Pilon, D. Quintin, Hermine et Germaine Lefebvre, M. Handfield, Anita Farand, Collette Naud, F. Beauchemin, etc., MM. Yves Lemieux, Marc Lemieux, M. Mallette.

Mercredi— Jour d'aubaines chez EATON

Une multitude d'aubaines! Mouchoirs, bijouterie, collier, robes, bas, chaussettes, et combien d'autres encore!



PAS D'ACHATS le SOIR CHEZ EATON

Magasin ouvert de 9 a. m. à 5.30 p. m. même durant les Fêtes.

Venez dès l'ouverture du Magasin mercredi matin et profitez des aubaines en vente à 9 a. m. Vous pourrez ainsi choisir à loisir avant l'arrivée de la foule.

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Hôpital St-Joseph des Convalescentes

4585, BERRI, MONTREAL.

La directrice et le comité des dames patronnesses de l'Hôpital St-Joseph des Convalescentes, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu les encourager dans leur tombola, soit en donnant des objets ou autres choses, ou encore en formant des parties de cartes données durant cette vente de charité, qui a eu lieu du 28 novembre au 3 décembre. Le total s'est terminé par un tirage. Les noms des heureux gagnants sont les suivants: Mme Joseph Brien, 2598 boul. Rosemont (kimono en soie), Mme B. Gauthier, 451 boul St-Joseph est (fer électrique), Mme Durissac, 475 St-Philippe, St-Henri (une frileuse), M. Delphis Bellerose, Montréal (lampe électrique), M. W. Lajeunesse, 245 ch. St-Catherine, Montréal (manteau de drap), Mlle Catherine Francoeur, 23 Glancœur, Outremont (coussin).

A tous nos généreux bienfaiteurs, nos meilleurs mercis. Nous rappelons à nos chères dames patronnesses que le mercredi, 14 courant, aura lieu l'Assemblée mensuelle, à 2 h. 30 p.m., qui sera la dernière de l'année, durant laquelle nous donnerons les comptes rendus de cette vente de charité et du tirage.

La secrétaire.

Albert Dumas
Photographe

Nous informons que pour accommoder ses clients, son Studio, en plus des heures régulières, sera ouvert deux jours par semaine, le vendredi et le samedi, de 7 à 10. — 306 est, rue St-Catherine, près St-Denis. Téléphonez à L'Ancester 5478.

Chez les femmes d'affaires

L'Assemblée générale de l'Association des femmes d'affaires, affiliée à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, aura lieu à la maison d'œuvres, 853 Sherbrooke est, demain, mercredi, à 8 heures précises.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement dans la chapelle de la Fédération, on procédera à l'Assemblée: pour terminer, l'abbé Girard, aumônier de l'Association, commentera le deuxième point de l'encyclique "Quadragesimo Anno". Les membres sont priés d'assister.

"Avec ma vie"

Poèmes par Lucien RAINIER
(Couronné par l'Académie Française)

Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Réve

EXTRAIT DE LA CRITIQUE

"M. Lucien Rainer manie le vers avec une rare dextérité. Que ce soit l'alexandrin ou le vers de huit ou de dix, on voit que c'est un jeu pour lui de réussir une rime riche, un enjambement qui tient parfois de l'acrobatie, une césure parfaite. Et des mots simples, des mots naturels, comme le chint de l'oiseau aux premières clartés de l'aurore, des mots poétiques qui viennent naturellement sous sa plume et qui contiennent de source fraîche et pure. Il serait inutile de citer ici des exemples car il faudrait tout citer."

Des ESSENTIELS

"Avec ma Vie", beau volume 6 x 8, sur papier fort, est en vente au service de librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal; chez l'auteur, 530 rue Nicolet, Montréal, au prix de \$1.00 franco.

Grande souscription en faveur de l'"Aide à la Femme"

HIVER ET PRINTEMS — MEMBRE 104

La semaine dernière un photographe amateur demandait à la directrice de l'Aide-à-la-Femme de lui montrer sa plus vieille femme et son plus jeune bébé. Membre 104 vint alors devant l'objectif. Son histoire est pathétique:

"Aménée par la police au mois de juillet dernier, la pauvre vieille loque humaine avait été déposée à la porte d'une institution par ceux qui voulaient se débarrasser d'elle. Pris de compassion, le personnel de l'institution la remit entre les mains de la police qui alors, comme toujours d'ailleurs, eut pitié de la pauvre vieille et la conduisit à l'Aide-à-la-Femme où la mère trouva un lit, 3 repas par jour, de la pauvreté, c'est vrai, mais aussi de la sympathie à plein cœur. Elle

le a perdu la mémoire; en attendant que le bon Dieu vienne la chercher, elle égrène son chapelet pour nos bienfaiteurs.

"Donc membre 104 (elle ne se rappelle plus son nom) fut photographiée avec notre plus récente acquisition — une grosse fille de 4 jours, pesant 11 livres, — toute blanche et rose, comme l'on se figure les petits anges, ses frères: tout âge, toute nationalité, toute religion à l'Aide-à-la-Femme regus avec la même charité chrétienne, Aide-nous à "Aider nos pauvres".

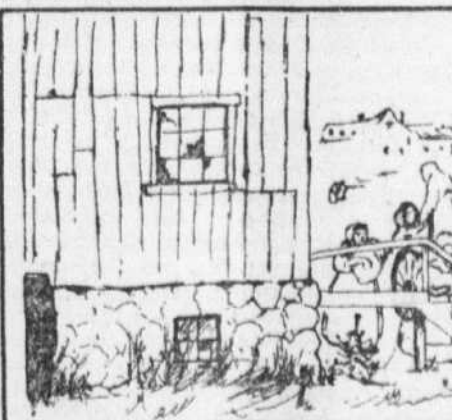
On prie d'adresser tout envoi en argent ou en nature à 2480 Duvernay ou à l'hôtel Windsor, Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

Nos contes historiques

Récit de St-St-Guillaume



L'épreuve les frappe sans retard: la colonie s'abat sur les gendres dames et l'incendie sur le pauvre hospice. Mais, grâce à M. Normand, supérieur, Mère d'Youville est chargée de l'hôpital des Frères Hospitaliers de la Croix. Malade depuis six ans, elle s'y rend en charrette avec ses pauvres (1747). Elle relève cette maison en ruines et écarte bientôt soldats invalides, vieillards, innombrables et orphelins.

La Vénérable Mère d'Youville (suite)



En 1753, Louis XV donne par lettres patentes l'existence civile à la Communauté des Soeurs de la Charité. En 1755, Mgr de Pontbriand approuve les règles en usage et le costume proposé par Mère d'Youville. M. Normand preside à la cérémonie de vœux, le 25 août 1755. Le communisme est fondé.

(à suivre)



Pendant l'hiver de 1760, Mère d'Youville est harcelée de douleur, à la vue du cadavre d'un petit malheureux jeté à la rivière, un poignard dans la gorge. D'autres crimes semblables la déterminent à se charger des enfants abandonnés: c'est cette œuvre sublime que, sous le nom de "crèche", les Soeurs Grises poursuivront encore de nos jours.

(Courtoisie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal)

Feuilleton du "Devoir"

L'Aube sur la Montagne

par CLAUDE RENAUDY

27. (suite)

Il la regarda, et tout son amour passa dans son regard, tandis qu'il disait:

— Je vous remercie d'avoir eu pitié de moi... Je partirai apaisé, ayant entrevu votre tendresse... Mais vous ne devez pas m'aimer. Si, durant un instant, parce que j'étais malheureux, j'ai su faire battre mon cœur, oubliez-moi. Je ne veux pas que vous partagiez mon existence de vagabond... Restez parmi les fleurs; j'ai trop souffert, dans l'ombre lourde de mon

chemin, pour songer même une seule minute à vous emmener avec moi.

"Oubliez-moi. Ne gâchez pas votre vie. Vous le regretterez plus tard. A Alice-les-Bains, vous êtes entourée de soupçons riches et sympathiques... Vous n'avez qu'un mot à dire pour être heureuse... Oubliez-moi et laissez-moi partir." Quand il eut fini de parler, elle releva la tête, et ses yeux étaient pleins de tristesse.

Alors, il répéta très doucement, en se penchant un peu vers elle:

— Il faut que je vous quitte. Je ne puis pas, voyez-vous, vous donner de plus grande preuve d'amour.

Ses paroles tombèrent comme des larmes dans le silence de la pièce.

Monique s'approcha à la table:

— Pourquoi, briser nos deux vies? Si vous me quittez, je ne me marierai pas. Je vivrai dans cette terrible solitude du Val d'Enfer, je vieillirai, comme tante Anne, murée dans le sépulcre des souvenirs, ayant comme elle, sans doute, un pauvre rêve mort.

Il s'était repris et protesta:

— Qui vous dit qu'elle ait eu un rêve, cette femme qui jamais n'a rien avoué? Sa jeunesse fut peut-être aussi vide que son déclin. Vous oublierez vite...

— Et si je reste une inconsolable?

— Dans quelques mois, vous serez fiancée avec Luc ou avec un autre... Je vous aime, mais je n'ai pas foi en vous. Vous êtes bonne, je le sais. Vous êtes croyante, je le sais aussi; mais vous êtes folle, et vous ne pouvez donc pas rester fidèle à un pauvre amour comme celui que j'ai pu faire, naître en

vous. Je me revois, un certain jour d'été, dans un grand salon aussi paisible que celui-ci. Une jeune fille m'attendait, appuyée à la fenêtre. Je revenais excédé, abruti, par trop de malheurs. Mon père agonisait... j'étais ruiné... Tous mes amis s'étaient discrètement éloignés, ayant peur que je devinsse gênant.

"J'espérais trouver deux mains secourables qui auraient rafraîchi mon front et bercé ma peine. Je m'approchais de cette femme que j'aimais et qui était blonde comme vous... Je lui dis tout... elle comprit seulement que je n'étais plus riche... Alors elle tapota sa robe. (C'était une robe bleue... oui, bleue...) Et elle dit: "C'est bien ennuyeux, mais nous ne "pouvons plus nous marier, dans ces conditions."

"Alors elle traversa tranquillement la pièce, et l'or de ses cheveux se mêla à l'or du soleil qui entra dans la chambre par les baies ouvertes.

"Elle poussa la porte, puis se re-

tourna. Je n'avais pas fait un mouvement, j'étais comme paralysé, je ne savais plus où j'étais si vivais. Elle eut un sourire exquis et murmura: "Il ne faut pas m'en vouloir... Je ne suis qu'une pauvre, je ne saurais pas être pauvre."

"Puis, sur le seuil, elle me demanda encore: "Vous viendrez au bal de Polytechnique, la semaine prochaine... Je compte sur vous, vous êtes mon meilleur danseur."

"Elle partit, et je ne l'ai jamais revue, non, jamais, et je suis resté seul... Il y avait une table là et des fleurs dans un vase... La porte était au fond près de la cheminée. Cela se passait un soir d'été..."

Robert appuya sa main sur son front comme au sortir d'un rêve, et répéta:

— Un soir d'été...

Monique interrogea, doucement:

— Vous l'avez regrettée?

— Non, je m'étais trompé...

J'avais aimé en elle une femme inconnue... une femme qui aurait été bonne et fidèle... Mais elle, la "poupée"... non, je ne l'ai pas aimée... Je n'ai oublié aucun détail,

afin que ces souvenirs me défendent plus tard contre une nouvelle expérience...

— Et si moi, malgré mes cheveux et ma robe, j'étais celle que vous attendiez autrefois?

— Ce n'est pas possible.

Mais il était vain, et il n'osa pas protester, lorsqu'elle dit:

— J'ai répondu à Luc que je ne pouvais pas l'épouser, pour la bonne raison que je me considérais désormais comme votre fiancée.

— Hélas! je n'ai même pas de quoi vous offrir une bague!

Elle sourit, en lui tendant un anneau d'or:

— Je n'en veux point d'autre que celui-là.

Il faillit pousser un cri, en reconnaissant la bague qu'il avait vendue.

— Sachant combien vous teniez à ce bijou, je l'ai racheté... Vous n'avez plus qu'à me le donner maintenant.

Drôle de cadeau! fit Robert dont le visage s'éclaircit; puis, se penchant, il glissa l'anneau au doigt de Monique.

— Alors vous restez?

— Je reste, puisque vous le voulez... Mais réfléchissez encore, je vous en prie... Jusqu'à la fin de mon engagement au moins, je ne veux pas que vous vous considériez comme liée, ni qu'il y ait rien d'officiel jusque-là... Vous ne savez pas tout ce qui me concerne. Car un serment pèse sur moi... Quand vous saurez, vous me rendrez vous-même ma liberté.

Il avait repris son air distrait et s'inclinait, de nouveau cérémonieusement, devant la jeune fille; mais, lorsqu'il fut au seuil de la chambre, il revint brusquement sur ses pas, et saisissant Monique dans ses bras, il la baisa au front en murmurant:

— Oh! ma bien-aimée...

Elle ferma les yeux.

(à suivre)

BOURSE DE MONTREAL

1443 RUE SHERBROOKE OUEST

LA VIE SPORTIVE

Un knockout technique pour Ladou

(Par X.-E. Narbonne)

Le promoteur Alex Moore a donné sa première soirée de boxe au Club International hier soir en présence d'environ un millier de personnes mais grâce au succès obtenu hier soir, au point de vue sportif, il est à prévoir que l'assistance augmentera considérablement lors de la prochaine soirée et que ces soirées, à des prix populaires et mettant aux prises nos boxeurs locaux, seront couronnées de succès tant au point de vue financier que sportif.

Le promoteur Moore avait mis six combats à l'affiche hier, dont cinq de six rondes et un de dix. Ce dernier alignait Albert Ladou contre Harold Stewart tandis que les autres mettaient aux prises des boxeurs que nous avions déjà vus à l'œuvre contre des amateurs qui faisaient leurs débuts comme professionnels. Tous les combats ont été intéressants et contestés si nous faisons exception de la bataille entre Phil Lightheart et le géant Bob Hunt. Ce dernier était la première bataille mais il fit piètre figure contre le dur cogueur qu'est Lightheart et il fut mis hors de combat au début de la deuxième ronde après avoir été couché à la première. Hunt n'est nullement bâti pour faire un boxeur et n'a aucune disposition pour le "manly art" et nous lui conseillons d'abandonner le pugilat et de se chercher un autre emploi car il n'obtiendra aucun succès dans la boxe.

Le combat principal s'est terminé brusquement au son de la cloche à la huitième ronde, lorsque l'arbitre Rivet, constatant une large entaille au-dessus de l'œil gauche, décida d'accorder la victoire par knockout technique au noir. La décision de l'arbitre a été favorablement accueillie car si on avait permis à Stewart de continuer avec sa blessure il aurait pu perdre l'œil et Rivet fut félicité par les officiers de la Commission et par les spectateurs.

Stewart et Ladou avaient donné une intéressante exhibition dans les sept premières rondes et les honneurs étaient passablement partagés lorsque le premier recut un coup de poing, de coude ou de tête vers la fin de l'assaut et comme il saignait abondamment, le combat fut arrêté.

Stewart a créé une excellente impression contre son adversaire plus expérimenté que lui et il est certain que le promoteur Moore n'hésitera pas à le mettre de nouveau aux prises avec les protégés d'Eugène Brousseau aussitôt que sa blessure sera guérie.

Un jeune qui a fait sensation hier soir et qui promet beaucoup, c'est sans contredit Harry Gerson, qui a remporté une décision bien méritée sur Freddie Smith dans un assaut de six rondes. Gerson est un véritable trouvaile. Il frappe admirablement bien des deux mains, sait bien porter ses coups et sait éviter ou détourner les attaques de son adversaire. Gerson est l'avantage sur son rival, qui était substitué à Tony Fuggazi, et est venu bien près de mettre le boxeur anglais hors de combat, bien qu'il dut concéder six livres à son adversaire.

Le premier combat de la soirée fut le plus contesté de la séance d'hier. Greggory Gregerson faisait face à Johnny Conlin et à la fin de la sixième ronde le combat fut déclaré nul.

Les autres batailles n'ont pas manqué d'intérêt. Eddie Martin a obtenu la décision sur Al Cadioux, tandis que Willie Carruthers a été déclaré vainqueur contre George Harrison. Ces deux derniers se sont frappés avec force du commencement à la fin, mais comme Carruthers a fini plus frais que son rival il a obtenu la décision.

Albert Ladou, 131-34, bat Harold Stewart, 132, knockout technique, 8ème ronde.

Willie Carruthers, 144-34, bat George Harrison, 150-1-2, décision. Phil Lightheart, 185, bat Bob Hunt, 185, knockout, 2ème ronde. Eddie Martin, 125-1-4, bat Al Cadioux, 124-3-4, décision. Harry Gerson, 116-3-4, bat Freddie Smith, 122, décision. Greggory Gregerson, 118-1-2, et Johnny Conlin, 115, font match nul.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE				
Section canadienne				
Maroons	6	5	1	32 32 13
Toronto	5	3	2	19 20 42
Ottawa	5	5	1	26 25 11
Américains	3	5	2	23 28 8
Canadiens	3	8	0	18 31 6

Section américaine				
Rangers	1	2	1	38 22 15
Chicago	4	4	4	21 24 12
Boston	5	4	1	28 23 11
Détroit	4	6	0	22 22 8

LIGUE INTERNATIONALE				
Syracuse	8	2	2	39 22 18
London	5	2	4	19 13 14
Buffalo	5	4	2	20 16 12
Détroit	5	6	1	21 18 11
Windsor	3	4	3	17 26 9
Cleveland	1	9	2	26 37 4

LIGUE JUNIOR				
Royal	3	0	2	5 6
McGill	2	0	1	9 2 5
St-François	1	1	2	15 18 4
Loyola	0	2	3	5 12
Victoria	4	0	4	17 0

Les Rangers opposés au Canadien

Quatre parties seront disputées ce soir dans la série de la Ligue de Hockey Nationale et ces quatre suscitent beaucoup d'intérêt car le résultat de ces rencontres pourrait apporter des changements dans le classement des équipes.

A Montréal, le club Canadien reçoit la visite des Rangers tandis que les Maroons doivent disputer la victoire aux Ailes Rouges, à Detroit, et que les Leafs sont aux prises avec les Bruins à Boston et que les Sénateurs se rendent à New-York pour croiser le fer avec les Américains, au Madison Square Garden.

Le Bleu Blanc Rouge est actuellement en dernière position dans la section canadienne mais une victoire sur les Rangers permettrait aux Habitants de remonter en quatrième position sur un pied d'égalité avec les hommes de Bill Dwyer pourvu que ceux-ci soient défaits aux mains des Sénateurs.

Les Rangers possèdent une puissante équipe et sont actuellement en tête de la section américaine mais le Canadien a triomphé de l'Ottawa samedi et les protégés de Newsy Lalonde, qui ont une excellente pratique hier matin, semblent être en parfaite condition et sont confiants de vaincre leurs adversaires ce soir, au Forum. Vaincre les hommes de Lester Patrick n'est pas une mince besogne mais la chose n'est pas impossible et si le Bleu Blanc Rouge se lance dans la mêlée avec la ferme détermination de gagner et que l'on ait recours à un jeu d'ensemble le Bleu Blanc Rouge pourrait bien causer une désagréable surprise à ses rivaux.

Le Montréal paraît devoir conserver la tête de la ligue ce soir mais un échec lui ferait perdre la première position de sa section si les Leafs triomphent des Bruins. Les Maroons ont un meilleur record que les Ailes Rouges et le club du président Strachan devrait sortir victorieux tandis qu'un échec pour le Boston n'est pas une affaire certaine, nous devons même dire que la chose est peu probable.

La ligue la plus contestée de la soirée sera probablement celle qui mettra aux prises les clubs Ottawa et Américains. Ces deux équipes ont à peu près le même style et connaissent à fond le système défensif, ce qui nous porte à croire que le résultat ne sera pas élevé et que la lutte sera égale.

Le président Calder a nommé les arbitres suivants pour les rencontres de ce soir: à Montréal, Bobby Hewitt et Bill Stewart; à Detroit, Arthur Duncan et Jerry Goodman; à New-York, M. Rodden et George Mallinson; à Boston, Cooper Smeaton et Odie Cleghorn.

Concordia est défait

La Ligue du Palais de Justice a fait hier soir l'inauguration de sa saison de hockey à l'Arena Mont-Royal, alors que deux joutes étaient à l'affiche. Dans la première partie au programme, le Bureau d'Enregistrement a triomphé de Concordia par un résultat de 4 à 3, tandis que la rencontre finale s'est terminée par une victoire de la Commission des Liqueurs sur le Greffe de la Paix, par un résultat de 6 à 4.

La rondelle fut mise au jeu en présence de l'échevin Joseph Monette, membre du comité exécutif; l'échevin Léon Trépanier, leader du conseil; M. Téléphore Brassard, registraire du district judiciaire de Montréal; l'échevin du quartier Villieray, M. J. A. Léo Papineau; M. L. P. Caisse, greffier de la Paix, et M. J. A. Trotter, président de la Ligue.

Sommaires et alignements:

Concordia			
Aquin	but	Papineau	
Lavigne	déf.	Brunelle	
McDonagh	déf.	Ethier	
McComomy	centre	Groulx	
Jassup	avant	Pothier	
Charest	avant	Demers	

Subs. Concordia: Alarie, Bolduc, Michaud, R. Perron, Cournoyer, M. Perron, Colonnier et Demers.

Subs. Enregistrement: Léger, Crevier, Racicot, Leblanc, Asselin et Provost.

Première période	
1.—Enreg., Groulx (Ethier)	4.15
2.—Concor. Michaud (Jassup)	5.08
3.—Concor., Perron (Alary)	7.13
4.—Concor., Lavigne (Charest)	12.20

Punition: Pothier.

Deuxième période	
5.—Enreg., Demers (Pothier)	4.05
6.—Enreg., Crevier (Asselin)	11.12

Punitions: Crevier, Brunelle, Demers, Groulx, Jassup et R. Perron.

Troisième période	
1.—Enreg., Asselin	5.00
Punitions: Ethier, Crevier, McDonagh	2.

Liquors vs Greffe	
Première période	
Liquors, Cuddy	6.05
Liquors, Lecavalier	7.00
Punitions: Liquors, Brault, Parent, Lecavalier et Magnan; Greffe, Denault et Longtin.	
Deuxième période	
Liquors, Parent (Shink)	8.19
Greffe, C. Bourcier, T. Bourcier	9.15
Liquors, Lecavalier	13.20
Punitions: Liquors, Shink, Lecavalier, Magnan et Lafontaine.	
Troisième période	
Liquors, Lafontaine (Cuddy)	3.30
Greffe, Saint-Aubin	3.10
Greffe, Ricard	5.18
Greffe, T. B. Bourcier	8.02
Liquors, Lafontaine	14.13
Punitions: Liquors, Magnan.	
Arbitres: Carter et Sauvé.	

Le Loyola annule avec St-François

Le Loyola a causé une surprise hier soir lorsqu'il a réussi à faire partie nulle avec le St-François-Xavier dans la deuxième joute à l'affiche hier soir au Forum dans la série de la Ligue Junior. Les Irlandais et les Saints ont bataillé avec énergie pour s'assurer la victoire mais les deux équipes durent quitter la glace avec un résultat nul de 4 à 4 pendant que les Royals triomphaient du Victoria par 5 à 1 dans la première joute à l'affiche.

Une mégarde du gardien de but Ouellette du St-François-Xavier a fait perdre la victoire à ce club, mais cette victoire n'aurait été franchement méritée puisque, de même, le quatrième point du St-François, est entré également sur un lancer fort chanceux de Cormier et la rondelle est entrée par ricochet dans les filets de Barsalou, également par suite d'un manque d'attention du gardien des filets du Loyola.

Dans la première joute, le Royal a affirmé sa supériorité marquée sur Victoria qui n'a été vraiment dangereux que dans les six premières minutes de jeu. Munday des Royals, a égalisé le résultat, sur une passe double de Currie et Hayes et, après cela, les Royals ont compté des points à leur guise, allant jusqu'à 5.

Alignement et sommaire: Royals: Séguin, but; Currie, déf.; Munday, déf.; Martin, centre; Donnelly, avant; Bissell, avant. Victoires: Fyfe, but; Orlando, déf.; Tapin, déf.; Riddell, avant; Stewart, avant; Helliwell, avant. Substituts: Royals: Haynes, Doyle, Faulkner, Taugher. Victoria: Hart, Quinn, Desrochers, Neville, Gauthier.

Sommaire: Première période: 1. Victoria, Tapin 2.19 2. Royals, Munday (Currie-Haynes) 6.21 3. Royals, Martin 8.55 4. Royals, Donnelly (Martin) 9.20 Punitions: Donnelly, Hart.

Deuxième période: 5. Royals, Hayes 19.20 Punitions: Desrochers, Donnelly, Helliwell, Currie, Tapin, Bissell.

Troisième période: 6. Royals, Martin 3.45 Punition: Donnelly.

Loyola: Barsalou, but; Ouellette, déf.; J. P. Ranger, déf.; Raymond, avant; McIlhonne, centre; Watson, Shaugnessy, avant; Archambault, Tracey, avant; Cormier, Substituts du Loyola: McDonald, Thomas, Dubee, Parker.

Saint-François: Poirier, Lafontaine, F. Ranger, Marchand.

Première période: 1. Loyola, Aubut (Dubee) 3.20 2. St-François, Watson (Archambault) 9.50 3. St-François, Marchand 14.20 Punitions: Parker, J.-P. Ranger (2), McIlhonne, Thomas, Raymond.

Deuxième période: 4. Loyola, Shaugnessy (Dubee) 2.15 5. Loyola, Dubee 13.37 Punitions: Marchand (2), Raymond, Thomas.

Troisième période: 6. St-François, Cormier 15.29 7. Loyola, Aubut 19.30 Punitions: Poirier, Watson, J.-P. Ranger (1 m.), Aubut (1 m.), Raymond, Poirier et McDonald (5 m.).

Arbitre: Léo Heffernan.

Il retourne aux Eperviers Noirs

Chicago, 13. — Les Eperviers Noirs de Chicago, de la ligue Nationale de hockey ont rappelé Clarence "Pudge" MacKenzie, ailier de droite et joueur de centre, qui avait joué jusqu'ici pour les Grey Hounds de Saint-Paul, dans l'Association Américaine.

Louis Holmes, qui se trouvait avec Chicago depuis le début de la saison, a été envoyé à Saint-Paul pour remplacer MacKenzie. Ce dernier se rapportera en temps pour jouer contre les Bruins de Boston, jeudi soir.

Carl Voss vendu par les Rangers

New-York, 13. — Carl Voss, le nouveau centre des Rangers, qui a fait merveille depuis le début de la saison, a été vendu aux Ailes Rouges de Detroit. La vente s'est faite au comptant, sans échange de joueurs. La direction des Rangers n'a pas toutefois dévoilé le montant qu'elle a reçu pour Voss.

Voss a été acheté par l'équipe new-yorkaise au début de la saison. Il était auparavant de l'équipe Buffalo de la Ligue Internationale, dont il était l'un des "as" des compteurs.

St-Stanislas Ind. dans les Manufactures

C'est demain soir, à 10 heures, que le Saint-Stanislas commencera ses parties à l'Arena Mont-Royal, dans la Ligue des Manufactures, en rencontrant l'Équipe des Postes du Canada. Nul doute que ce sera l'attraction de la soirée. Le gérant Fleury a actuellement dans son équipe des joueurs connus de tous les partisans et leur réserve une surprise pour cette soirée.

Tous les partisans du Saint-Stanislas qui désirent se procurer des billets de saison ou pour chaque partie sont priés de s'adresser à Léon Fleury, gérant, 4752 rue Brébeuf, Cherrier 1496, ou encore au restaurant "Chez Joe", 4669 rue Delaroché, qu'après le match du club cette année. Donc, en foule demain soir et qu'on se le dise. On ne regrettera pas sa soirée.

Tremblay et Stockton vainqueurs

Eugène Tremblay et Graham Stockton ont remporté deux victoires populaires devant la foule nombreuse qui remplissait le marché Saint-Jacques hier soir, contre leurs adversaires Bobby Brown et Fred Bruno, tandis que Fred Lebel et Bill O'Brien, et Lamont et Evans ont fait lutte nulle.

Stockton a remporté la victoire par la disqualification de Bruno, après que les deux hommes eurent chacun une chute à leur crédit. L'arbitre Boucher a disqualifié l'Italien, avec le consentement des membres présents de la Commission athlétique, pour rudesse exagérée d'abord contre son adversaire et pour refus d'obéir aux ordres de l'arbitre. Bruno voulut même se battre avec Boucher, mais celui-ci le mit rapidement à la raison.

Il fallut une heure et deux minutes à Bruno pour obtenir la première chute sur Stockton par un écrasement général. Pendant cette heure, les deux hommes fournirent de très beaux moments de lutte comique des moments de rudesse exagérée. La foule fut constamment sur les épaules jusqu'à ce que Bruno l'emportât par un écrasement général.

Il ne fallut pas plus de 2 minutes et 21 secondes à Stockton pour prendre la deuxième chute par un écrasement général. Il s'était écoulé un peu plus de trois minutes lorsque Boucher disqualifia Bruno, à l'assentiment général de la foule. Stockton fut grandement applaudi à la sortie de l'arène.

Eugène Tremblay a réussi à conserver son titre de champion du monde lorsque Bobby Brown, champion de l'Etat de New-York, n'a pu revenir dans l'arène après que chacun des deux hommes eût pris une chute. Brown, qui avait le genou blessé, avant de commencer, fut justement serré au genou par le bras solide d'Eugène Tremblay qui avait, en même temps, une prise d'orteil. Brown accorda lui-même la chute lorsqu'il ne put résister à la douleur. Le fait est qu'il ne put se relever et qu'il fut entre transporté par l'arbitre Boucher.

Le champion de l'Etat de New-York a obtenu la première chute sur Tremblay par une ceinture à rebours, après que les deux hommes eurent démontré beaucoup de science. A ce point de vue, cependant, Tremblay eût l'avantage. Après 15 minutes et 24 secondes, il se fit prendre une ceinture à rebours qui le surprit et qui donna la chute à Brown.

Tremblay sur Brown, qui décida de l'issue de la lutte, fut prise en 16 minutes et 16 secondes.

Dans un numéro de 30 minutes, Fred Lebrun et Bill O'Brien démontrèrent une des luttes les plus intéressantes jamais vues ici. De l'action, toujours de l'action, c'est ce que l'on vit constamment. Les prises succédaient aux prises avec une rapidité presque foudroyante. A un moment, O'Brien tomba en bas de l'arène et se blessa à un genou. Il continua courageusement, cependant, quoique affaibli. Les applaudissements éclatèrent nombreux de toute la salle lorsque les deux hommes cessèrent de lutter au son de la cloche. Inutile de dire que la rencontre fut déclarée nulle. Il était difficile, en effet, de déclarer un vainqueur. Il n'y a pas de doute qu'une finale, deux dans trois, entre ces deux hommes, serait suivie avec le plus vif intérêt.

La première lutte entre les poids lourds Lamont et Evans ne fut pas très intéressante. Les deux hommes fournissant une action plutôt lente. Après les vingt minutes écoulées, la lutte fut déclarée nulle par l'arbitre Boucher.

Au Gymnase Gascon

Maurice Litchford fera face à Roland Labrie, dans une rencontre à finir, demain soir, à 8 heures 30, au gymnase Gascon, rue Saint-Zotique, près de la rue Saint-Zotique. Cette rencontre qui promet de faire sensation fera partie d'un programme de quatre autres rencontres bien balancées qu'offrira le promoteur "Kid" Lavigne, aux nombreux amateurs de lutte du nord de Montréal. Cette soirée promet de remporter un succès sans précédent.

La semi-finale de 5 minutes mettra en présence Ed. Paquette, bien connu dans le nord, et Graham Stockton. Cette rencontre promet des émotions.

Sam Chuck dont la réputation n'est plus à faire se mesurera avec le fougueux Young Sonnenberg dans un match de 30 minutes. Les amateurs assisteront alors à une des meilleures rencontres de la soirée.

Dans les deux vingt minutes, on verra Johnny Bélanger contre Lucien Leblanc, et dans l'autre, Roméo Masse contre Lucien Grégoire. En plus de cet intéressant programme, Lavigne offrira de nombreux prix de présence.

Le promoteur nous prie d'annoncer que le tournoi de lutte pour les écoliers du nord de la ville se continuera samedi prochain. Les rencontres commenceront à 1 heure 30 précise. Les adultes et les enfants sont spécialement invités. On réserve des surprises aux spectateurs.

Ligue de hockey St-Stanislas

Un dernier appel est lancé aux clubs amateurs seniors qui désirent faire partie de la ligue. Une dernière assemblée aura lieu vendredi, le 16 courant, à 8 heures, au Cercle Saint-Stanislas, coin Delandière et Gifford. Les gérants sont spécialement invités. M. Blake ou M. Jones du Granites est prié de rencontrer M. C. Pételle à ce sujet. Le groupe Junior est complètement organisé et les parties commenceront sous peu au Parc Laurier.

Information: C. Pételle, au Cercle ou 5021 rue Chambord.

Paul Haynes et Bill Cook sont en tête

Les clubs Montréal et Rangers ont la distinction de compter dans leurs rangs les meneurs de la Ligue de Hockey Nationale pour le nombre de points enregistrés depuis le commencement des séries. Les Maroons ont Paul Haynes, qui mène la section canadienne avec un total de 14 points tandis que Bill Cook, des Rangers, tient la tête de la section américaine avec le même total.

Baldy Northcott, du Montréal qui a eu la tête depuis le commencement de la saison, est actuellement en deuxième place tandis que Cooney Weiland, l'ancien centre des Bruins de Boston qui est actuellement avec les Sénateurs d'Ottawa, est en troisième place pendant que dans la section américaine Bunn Cook vient immédiatement après son frère avec deux points de moins.

Howie Morenz est le meilleur compteur du Canadien à date et occupe la quatrième place sur un pied d'égalité avec Brydson, du Montréal. Gagnon et Joliat viennent ensuite avec un total de 9 et 8 points.

Voici le classement à date:

SECTION CANADIENNE			
	B. A.	Pts.	en
Haynes, Montréal	5	9 14	8
Northcott, Montréal	9	4 13	8
Weiland, Ottawa	5	7 12	2
Brydson, Montréal	5	6 11	4
Morenz, Canadien	4	7 11	6
Trotter, Montréal	3	7 10	6
H. Kilrea, Ottawa	6	3 9	8
McVeigh, Américains	4	5 9	4
Gagnon, Canadien	3	6 9	20
Joliat, Canadien	4	4 8	8
L. Conacher, Montréal	3	5 8	18
Howe, Ottawa	3	5 8	2
Sheppard, Américains	3	4 7	18
Himes, Américains	3	4 7	20
Conacher, Toronto	4	2 6	2
Blair, Toronto	3	3 6	0
W. Kilrea, Ottawa	2	4 6	4
Wentworth, Montréal	3	4 6	15
Ward, Montréal	2	4 6	10
Patterson, Américains	1	5 6	8
Doraty, Toronto	3	2 5	4
Martin, Américains	3	2 5	2
Brydge, Américains	2	3 5	10
Smith, Montréal	2	3 5	18
Day, Toronto	0	5 5	16
Bailey, Toronto	3	1 4	18
Jackson, Toronto	2	2 4	8
Wansie, Américains	2	2 4	10
Forslund, Ottawa	2	2 4	0
Touhey, Ottawa	1	3 4	6
Primeau, Toronto	1	3 4	2
Gracie, Toronto	1	3 4	4
Shields, Ottawa	2	1 3	24
Plaxton, Montréal	1	2 3	2
Burke, Canadien	1	2 3	2
Dutkowski, Améric.	1	2 3	8
Colton, Toronto	0	3 3	6
Larochelle, Canadien	2	0 2	2
McIntee, Ottawa	1	1 2	2
Mondou, Canadien	1	1 2	6
G. Mantha, Canadien	1	1 2	6
Giroux, Canadien	0	2 2	11
Keating, Américains	0	2 2	2
S. Mantha, Canadiens	0	2 2	2
Horner, Toronto	0	2 2	28
Clancy, Toronto	1	0 1	20
Darragh, Toronto	1	0 1	0
Filmore, Américains	1	0 1	0
Gallagher, Montréal	1	0 1	0
Smith, Ottawa	1	0 1	16
Bougault, Ottawa	1	0 1	4
Leduc, Canadiens	1	0 1	10
Lépine, Canadiens	0	1 1	6
Convey, Américains	0	1 1	12
Phillips, Américains	0	1 1	4
Carson, Canadiens	0	1 1	10
Robinson, Montréal	0	1 1	2
Milks, Ottawa	0	1 1	0
Chabot, Toronto	0	0 0	2
Duguid, Montréal	0	0 0	8

Les élections municipales

Prescriptions de la loi relatives aux élections de janvier prochain dans les municipalités rurales de la province — Le maire et trois conseillers doivent sortir de charge

Québec, 13. — Dans un de ses derniers numéros, le *Bulletin municipal*, publié par le ministre des Affaires municipales, dit ce qui suit au sujet des prochaines élections dans les municipalités rurales de la province:

"Les prochaines élections pour les municipalités rurales en janvier prochain seront très importantes puisque, cette année, les maires de toutes les municipalités régies par le Code municipal devront sortir de charge en 1933, en janvier ou en mai suivant le cas, et ce, quelle que soit la date à laquelle ils ont été élus.

"Donc, pour les prochaines élections municipales, le maire et trois conseillers doivent sortir de charge.

"L'élection des membres du conseil, en vertu de la loi, doit avoir lieu au scrutin secret. Dans toutes les municipalités qui n'auront pas fait décréter le scrutin ouvert au moyen d'un règlement approuvé par les électeurs suivant les prescriptions de l'article 266 du Code municipal, tel qu'édicte par la loi 19 Geo. V, ch. 88, sec. 13.

"Donc, le scrutin secret est obligatoire dans toutes les municipalités qui n'ont pas passé un tel règlement et le doit être qu'il y en a très peu qui l'ont fait.

"Une élection qui a lieu de vive voix contrairement à ces prescriptions impératives de la loi est nulle, et il y a de l'intérêt de tous de se préparer d'avance pour tenir cette élection au scrutin secret.

"La mise en nomination, en vertu de la loi, pour les élections en janvier 1933, et la votation pour la presque totalité des municipalités en scrutin secret, auront lieu le lundi suivant, le 16 janvier 1933.

"Pour les municipalités qui ont passé un règlement à la majorité absolue des membres approuvé par les électeurs propriétaires décrétant le scrutin ouvert, la mise en nomination a lieu comme les autres, le mercredi, 11 janvier, mais la votation a lieu le jour suivant, à savoir le jeudi, 12 janvier, au lieu du lundi.

"Si un conseiller veut se présenter comme maire, il peut faire paraître au secrétaire-trésorier, avant la mise en nomination, sa démission comme conseiller, signée par un des deux électeurs municipaux, et cette démission prend effet au moment même de la mise en nomination du conseiller comme maire, sans qu'il soit nécessaire qu'elle soit acceptée par le conseil.

"Si ce conseiller est battu comme maire, la charge de conseiller demeure vacante et il ne peut retirer sa démission. Le conseil doit remplir cette vacance lui-même.

"Ces dispositions ne s'appliquent pas à un conseiller dont le terme d'office se termine cette année, mais seulement au cas d'un conseiller qui a encore un an à être en office.

"Un grand nombre de municipalités se prévalent des dispositions de l'article 80 du Code municipal pour assigner un numéro aux sièges des conseillers.

"Dans ce cas, d'après l'article 259, le bulletin de présentation doit mentionner, avec les nom, prénom et occupation du candidat, le numéro du siège pour lequel il est mis en nomination.

"Ainsi, il peut y avoir deux ou trois candidats pour le siège n° 1, et un seul pour les sièges 2 et 3. Dans ce cas, les candidats pour ces deux derniers sièges devront être élus par acclamation et il y aura élection pour le siège n° 1 seulement.

"Nous conseillons aux municipalités de faire faire un bulletin séparé pour chaque siège lorsqu'il y a votation, car la multiplicité des noms sur un bulletin pour trois sièges peut occasionner des erreurs.

Une seule boîte de scrutin

"Une loi de la session de 1930 (29 Geo. V, ch. 103, sec. 8) décide que les bulletins, tant pour le maire que pour les conseillers, sont déposés dans une seule boîte de scrutin. Avant cet amendement, il fallait une boîte pour le maire et une autre pour les conseillers.

"A chaque élection on nous demande à la veille du scrutin où se procurer une boîte et où on peut faire imprimer les bulletins.

"Nous conseillons aux secrétaires-trésoriers de ne pas attendre à la dernière minute pour s'occuper de ces détails. Nous leur disons de s'adresser à un confrère d'une municipalité voisine où le scrutin secret existe depuis longtemps, et de conférer se fera un plaisir, nous en sommes convaincus, de donner à ce secrétaire tous les renseignements nécessaires.

"Les fils de propriétaires n'ont droit de voter que s'ils sont inscrits sur le rôle d'évaluation, comme tels, et s'ils demeurent dans la municipalité chez leur père et leur mère. Ainsi, un fils de propriétaire qui demeure chez son père à Québec, ne pourrait voter à Saint-Foy, même si ce dernier y possède des immeubles pour une valeur considérable.

"Nous devons insister encore une fois sur le fait que personne n'a le droit de voter si son nom n'est pas inscrit sur le rôle d'évaluation et c'est à peu près la seule raison qui justifie le président d'élection de refuser à une personne de voter.

"Les secrétaires-trésoriers assument une grande responsabilité en refusant un vote à certaines personnes ou encore en refusant des bulletins de présentation parce que le candidat ou la personne qui veut voter n'aurait pas telle ou telle qualité de propriétaire, de locataire suivant la loi. Ils se trouvent ainsi à assumer un rôle judiciaire.

qui appartient plutôt aux tribunaux.

Bulletins au dactylo

"Nous vous conseillons, lorsqu'il y a le moindre doute, de ne pas franchir la question de droit vous-mêmes, mais de laisser cela aux tribunaux, s'il y a lieu.

"En vertu de la loi 21 Geo. V, ch. 114, sec. 2, le ministre des Affaires municipales, sur telle preuve qu'il juge suffisante de l'incapacité d'une municipalité à se munir de bulletins imprimés prévus par l'article 296, peut autoriser cette municipalité à employer des bulletins de vote écrits au dactylographe.

"Cette permission n'est accordée qu'aux municipalités très éloignées des centres qui ne peuvent, dans le court délai entre le jour de la mise en nomination et le jour de la votation, faire imprimer les bulletins conformément à la loi.

"Vu l'encombrement des bureaux de votation en certaines municipalités, la loi permet au conseil, lorsque celui-ci le juge à propos, de décréter, à la majorité absolue de ses membres, par règlement, que la votation peut avoir lieu à plus d'un endroit ou plus d'un bureau de votation. Ce règlement doit être adopté un mois avant la date de la tenue de l'élection. Ainsi, il peut être décrété qu'il y aura deux bureaux de votation dans le même édifice, ou dans la même salle lorsque le nombre des électeurs justifie une telle mesure ou encore si la municipalité est très grande on peut décréter qu'il y aura un bureau de votation additionnel au 3ème rang et un troisième dans un autre rang, afin d'accommoder les électeurs résidant dans les parties éloignées de la municipalité.

"Pour les détails concernant ces lois, les intéressés pourront consulter les articles 266 et 313 du Code municipal, tels qu'édicte par la loi 17 Geo. V, ch. 74, sec. 5 et 7".

Chez les anciens de Champlain

La seconde grande réunion annuelle des anciens élèves de l'école Champlain aura lieu dimanche, le 18 décembre. Tous ceux qui ont fréquenté cette école sont invités à assister à la grande messe paroissiale ou à un sermon de circonstance sera fait par un ancien. Il y aura ensuite banquet dans les salles de l'école.

Dans l'après-midi, à 2 heures, il y aura élection d'une peinture de feu H. O. Doré, ancien principal.

L'Université catholique de Tokyo

Tokyo, Japon, (Agence Fides). — Au cours des fêtes de l'inauguration, au mois de juin dernier, de la nouvelle université catholique "Sophia", le recteur de l'Université "Keio", au nom des universités de Tokyo, souhaitait aux Jésuites allemands de continuer les progrès que depuis vingt ans ils n'ont cessé de réaliser, malgré de grandes difficultés survenues du fait de la guerre, du tremblement de terre, et de l'incendie de leur maison; il appelait la nouvelle construction "la perle" des nombreuses institutions du même genre de la capitale du Japon. Et vraiment, si l'Université "Sophia" peut soutenir la comparaison avec les autres sous tous les rapports, elle vient en tête, assurément, pour la beauté et l'aménagement de ses bâtiments nouveaux: un superbe édifice de quatre étages qui domine un des quartiers les plus importants de la ville, des salles de cours bien éclairées, une grande salle de lecture, une vaste *Aula Magna*, une bibliothèque qui pourra contenir 50,000 volumes.

L'année scolaire a commencé avec 700 étudiants. Les nouveaux locaux peuvent en recevoir 850, mais comme il a été organisé des cours spéciaux du soir en plus de ceux de la journée, l'université pourra en recevoir facilement jusqu'à 1,500. Les débuts s'annoncent bien, si bien même qu'avant peu de temps les cours seront au complet, et que ce centre de culture catholique portera tous les fruits qu'on attend de lui, et qui compenseront largement les sacrifices de sa création.

Funérailles de Frank Phillips

Frank Phillips, chef d'information du "Star", a été inhumé au cimetière de la Côte-des-Neiges, hier matin. Le corps fut transporté de la chapelle de G. Wray & Bros., rue de la Montagne, et le service fut chanté en l'église St-Patrice, à St. 30, par M. Gerald McShane, P. S. S., assisté de MM. les abbés William Sullivan et Harold Doran, comme diacre et sous-diacre. La chorale de St-Patrice fit les frais du chant, le Dr Louis Balogh étant à l'orgue.

Sa demi-sœur, Mlle Mollie Ambler, et son demi-frère, Brian Ambler, tous deux de Weston, Ont., conduisaient le deuil. Un bon nombre de ses collègues et des représentants de divers autres journaux assistaient aux funérailles, de même que des représentants du *Montreal Press Club*, du *Canadian Pacific* et de la *Sun Life*.

La mort de Mgr Simon

Rome, (Agence Fides). — Un télégramme de Pofadder à l'Agence Fides annonce la mort de S. E. Mgr Simon, des Oblats de Saint-François de Sales, vicaire apostolique de Fleuve Orange (Sud-Africain), le 21 novembre 1932.

Mgr Simon était né à Lyon le 6 décembre 1858; il était vicaire apostolique de Fleuve Orange depuis le 4 mai 1898. Il avait célébré cette année un triple jubilé: le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, de sa profession perpétuelle dans la Société des Oblats de Saint-François de Sales, et de son arrivée aux missions.

Le Conservatoire Lassalle

Banquet du 25e anniversaire au "Cercle Universitaire" sous la présidence du maire Rinfret. L'éloge du fondateur — Historique du Conservatoire — Nous ne savons pas lire, note M. Taschereau — Oeuvre nationale, dit Mgr Piette

Hier soir, au Cercle universitaire, avait lieu, à l'occasion du 25e anniversaire du conservatoire Lassalle, un banquet, sous la présidence de M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, qui a groupé bon nombre des amis du conservatoire parmi lesquels on comptait, comme invité d'honneur, M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec.

A l'issue de ce banquet, le maire de Montréal, M. Fernand Rinfret, au milieu d'une atmosphère quasi familiale, à titre de président du conservatoire Lassalle, a rappelé le pourquoi de cette réunion à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du conservatoire Lassalle en disant que les amis n'ont pu laisser passer cette circonstance sans la fêter un peu. Cette manifestation de reconnaissance relative à l'œuvre accomplie se continuera dimanche prochain, dit-il, au *Hls Majestys* où les élèves donneront une représentation pour le grand public montréalais.

Puis, M. Rinfret poursuit que ce dîner est autant en l'honneur de M. Taschereau qu'en celui du conservatoire qui le compte parmi les plus grands et les plus sincères amis de son œuvre et il remercie M. Taschereau de figurer parmi les professeurs et les amis du conservatoire qui sont présents à ce banquet. C'est au premier ministre, dit-il, que nous devons le succès matériel et moral de ce conservatoire.

Et il continue en disant que l'idée maîtresse qui inspira le fondateur est encore l'idée dominante après vingt-cinq ans de labeur continu et opiniâtre et que M. Lassalle nous a laissés dans sa compagnie une personne qui représente la continuité de son œuvre et, qu'à ce titre, Mme Lassalle mérite les hommages que nous lui rendons en ce moment. Mais ces hommages s'adressent à Mme Lassalle, dit-il, et non à M. Taschereau et à son gouvernement, parce que l'un et l'autre ont été la base même de la durée du conservatoire.

M. Georges Landreau

Pierre qui roule n'amasse pas mousse, commence M. Landreau, qui entreprend de démontrer que ce proverbe est à la fois vrai et faux en faisant l'historique de la fondation du conservatoire Lassalle qui débuta modestement dans un immeuble de la rue Saint-Denis. Et après avoir fait une profession d'estime et de très haute considération à l'égard du premier ministre de la province, il rappelle M. Eugène Lassalle et les difficultés que ce fondateur a dû abattre des toutes premières heures de cette institution.

M. Landreau rappelle encore que le conservatoire Lassalle a été fondé en 1907 et incorporé en 1908. L'année suivante, et peu de temps après reconnu d'utilité publique par le gouvernement et le ministère des affaires étrangères françaises. Dès 1912, peut-être avant, le conservatoire Lassalle interprète du grand théâtre à Montréal et à Québec, remplissant ainsi le rôle qui s'est assigné, et si toutes ses représentations ne furent pas toujours un succès financier elles furent par contre un succès artistique. C'est ce qui fait que le conservatoire a toujours été considéré comme une école artistique et que le succès remporté par ses élèves a attiré et retenu l'attention des personnalités les plus importantes de la province.

Alors qu'en 1918 il doit quitter son local de la rue Saint-Hubert, si ses représentations se font plus rares, le public ne lui ménage pas sa sympathie, car il reconnaît que le conservatoire se fait le défenseur du pur français à Montréal et que sa collaboration musicale et artistique continue une bonne œuvre qu'on se doit d'encourager. Et le conservatoire, fidèle aux principes qui ont amené sa fondation, peut dire qu'il n'a jamais refusé son concours chaque fois qu'on l'a requis.

Avec les années, le conservatoire a maintenant un caractère purement scolaire et le nombre de ses élèves va toujours en croissant, étant actuellement de plus de deux cents, et le nombre de professeurs est également porté de deux à cinq. Aussi est-ce par la multiplication des professeurs et des élèves que se traduisent les activités du conservatoire et c'est une bien douce et grande joie de voir nos élèves, dit-il, à leur tour, enseigner la diction dans nos plus importantes maisons d'éducation du Canada. Cette pensée nous est d'autant plus chère, poursuit-il, que nous réalisons que cette action contribue à la propagation et à la diffusion de la pensée française et qu'elle contribue à augmenter également l'influence française en Amérique.

M. Alexandre Taschereau

Vous allez comprendre l'embaras d'un politique toujours en butte aux réalités de la vie, déclare M. Taschereau, en s'excusant de n'être pas à son aise pour prononcer une allocution devant des fois convives réunis, mais une fois encore, non audace, qui est un de mes attributs, suppléer à la lacune de mon instruction, ajoute-t-il. Et M. Taschereau se laisse aller à évoquer des souvenirs de collège alors qu'il était aux prises avec un Virgile ou un Cicéron classiques, aux temps où il était aux prises avec les Pères de l'Eglise et la leçon que lui donna un bon professeur en déclarant qu'un grand politique n'est pas nécessairement un bon déclamateur.

Comme premier ministre et comme Canadien il tient ensuite à ren-

dre hommage à M. Eugène Lassalle et à la France qui nous a donné des personnalités très remarquables et il considère le fondateur du conservatoire, M. Lassalle, comme une de nos belles figures canadiennes-françaises de son œuvre. Il rend aussi hommage en particulier à Mme Lassalle, qui continue ce que son compagnon a voulu de meilleur.

Nous avons besoin du conservatoire, car bien sentir et bien faire ne sont rien si l'on ne sait bien dire, et c'est ce à quoi le Conservatoire s'applique: nous apprend à bien dire ce que nous pensons. Bien dire est utile aux avocats, bien dire est utile aux messieurs, bien dire est utile au clergé et ils le portent dans le cœur le Saint-Esprit quand dans le cœur bien, bien dire est aussi utile aux industriels et à toutes les classes de la société et ce sont ceux qui parient bien qui parviennent à conduire le monde.

Et M. Taschereau se plaint que nous ne savons pas lire, nous, les Canadiens français, parce qu'on ne nous l'enseigne pas, ou mal, à l'école, et il demande à Mme Lassalle de nous apprendre à lire, à bien lire, tout comme nos cousins de France, car quand ils lisent on se demande si c'est une musique que l'on écoute. Et M. Taschereau remet entre les mains de Mme Lassalle et confie au conservatoire la lourde et grande et belle tâche d'enseigner au peuple canadien-français à apprendre à lire afin de sauvegarder son caractère ethnique. Le premier ministre dit qu'il a beaucoup à souffrir du fait que les députés ne savent ni lire ni parler à la Chambre et il regrette le refus féminin qu'il a dû essayer avant ce banquet alors qu'il demandait à deux jeunes filles, professeurs au conservatoire, si elles ne viendraient pas donner des leçons de diction. Puis aux députés de la droite, l'autre ceux de la gauche, et le premier ministre assure, en s'excusant auprès des messieurs du clergé, que si ces deux jeunes filles se rendaient à Québec, elles seraient reçues à bras ouverts.

M. Taschereau termine en formulant des vœux de succès pour le Conservatoire Lassalle et l'assure qu'il peut compter toujours sur lui et son gouvernement.

Mgr Piette

Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, est fier de son conservatoire et l'Université, en se l'affiliant, a voulu compléter son rôle qui est de veiller à tous les progrès de la race qu'elle est appelée à servir. Le miracle de notre survivance est dû à l'étroite et intime collaboration du clergé, de l'Etat et des véritables amis de la pensée française en générale. Mais notre langue, nous l'aimons mieux et la ferons aimer davantage si nous lui donnons la beauté, la clarté, qui en sont les caractéristiques, et c'est ici, et pour ces raisons, que l'œuvre qu'accomplit le conservatoire Lassalle en poursuivant un idéal aussi élevé devient une œuvre que l'on peut considérer comme nationale. Et Mgr Piette fait des souhaits pour le Conservatoire, remercie M. Taschereau d'avoir honoré ce banquet de sa présence de même que des paroles encourageantes adressées au conservatoire et il termine en disant qu'il ose espérer qu'un jour, avant longtemps, l'Université de Montréal pourra être aussi satisfaite du premier ministre que l'est ce soir le Conservatoire Lassalle.

M. le sénateur Raoul Dandurand, M. Léon Marchal, consul de France à Montréal, et M. Pierre Richard, P. S. S., curé de Saint-Jacques, ont également dit quelques mots.

Les invités

Parmi les invités on remarquait: M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, M. Georges Landreau, M. Eugène Lassalle, le R. P. B. Nadeau, S. J., M. Arthur Valée, M. Léon Marchal, consul de France à Montréal, M. L. S. Paquet, et J. Brouillette, M. Léon Lorrain, Paul Seurat, C. A. Daigle, Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, M. le sénateur Raoul Dandurand, MM. M. A. Fyon, Pierre Chénais, Léonce Plante, Ernest Tétraut, J. A. Nadeau, Jean Nolin, M. Louis Boubier, P. S. S., curé de Notre-Dame, M. Pierre Richard, P. S. S., MM. Maurice Trudeau, Constant Gendreau, Raoul Desmarais, du *Canada*; Charles MacKenzie, de la *Patricie*, Jean-Marie Massé, de la *Presse*, et Alvarez Vaillancourt, du *Devoir*.

Pour le temps des fêtes

Les hauts fonctionnaires du service des voyageurs du *Canadian National* annoncent que la *Canadian Passenger Association* a consenti des prix réduits aux voyageurs pendant le temps des fêtes. Ces billets, aller et retour, seront vendus au prix d'un billet simple plus un quart et livrés aux élèves et professeurs tant résidents que non résidents. Des formules ont été remises aux directeurs des maisons d'éducation qui les professeurs et étudiants n'auront qu'à remplir et à échanger au guichet des billets des gares. Les billets ainsi livrés seront valables à l'aller des la clôture des classes et, au retour, jusqu'à la date d'entrée.

Club ouvrier Préfontaine

Reunion demain soir, à 8 heures, au no 2138 Valois.

Si vous voyagez...

Adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241.

La Russie et la Chine

Dans les milieux de la politique internationale, on attache beaucoup d'importance au rétablissement des relations diplomatiques entre ces deux pays

Genève, 13 (S. P. A.). — Dans les milieux de la politique internationale, on attache beaucoup d'importance au rétablissement des relations diplomatiques entre la Russie soviétique et la Chine. On croit que cet événement aura ses répercussions lorsqu'il s'agira de régler le conflit sino-japonais. On considère à Genève que le rétablissement des relations entre ces deux grandes puissances asiatiques est une grande victoire diplomatique pour la Chine qui se voit en bien meilleure position pour résister à la politique d'agrandissement du Japon en Mandchourie.

La nouvelle du rétablissement des relations diplomatiques entre la Russie et la Chine a été annoncée hier à Genève par deux lettres, l'une du commissaire russe des affaires étrangères, M. Maxim Litvinoff, et l'autre du représentant de la Chine à Genève, M. le Dr W.-W. Yen.

Les relations diplomatiques avaient été rompues en 1927 lorsque les gens d'une faction chinoise ont saccagé l'ambassade soviétique. Faisant allusion aux relations avec le Japon, M. Maxim Litvinoff a déclaré que le fait d'établir des relations plus étroites avec un pays ne signifie pas que les relations deviennent tendues par le fait même avec un autre pays. Le commissaire des affaires étrangères est convaincu que seule une politique d'amitié peut assurer la paix internationale. Si les puissances du Pacifique avaient maintenu des relations diplomatiques entre elles, dit-il, il est bien probable que le conflit sino-japonais ne se serait pas produit.

Mal vu au Japon

Tokio, 13 (S.P.A.). — Un porte-parole du gouvernement a déclaré aujourd'hui que la reprise des relations diplomatiques entre la Russie soviétique et la Chine est très mal vue au Japon. "Les éléments qui menacent le plus sérieusement la paix du monde se sont unis et c'est le Japon qui devra leur faire face, dit-il. La question qui se pose pour les grandes puissances, c'est de savoir si elles vont permettre aux forces de destruction ou aux forces de consolidation de commander à l'Orient. La reprise des relations sino-russes pose la question carrément. Cette question-là est beaucoup plus importante que celle de l'avenir de la Mandchourie".

Les textiles au Canada

Ottawa, 13. (D.N.C.). — D'après un rapport sur les industries textiles du Canada, que vient de publier le bureau fédéral de la statistique, il y avait en 1930 1,886 établissements textiles qui ont déclaré une production valant \$361,814,733 la valeur la plus basse dans cette industrie depuis 1925. L'indice du volume de production était 105.6 en 1930 comparativement à 113.6 en 1929 (1926-100). L'indice annuel des prix de gros des fibres, textiles et produits textiles en 1929 était de 91.3 et en 1930 de 81.8 (1926-100). Cette diminution provient de la baisse des prix des matières premières et dans la plupart des cas également des produits manufacturés.

Le capital immobilisé dans cette industrie en 1930 était à \$368,567,643 et le nombre de personnes employées dans l'industrie de 109,576 recevant en salaires et gages \$97,903,096. Les matières premières employées au cours de l'année avaient une valeur de \$184,563,865 tandis que la valeur ajoutée par la transformation a été de \$177,250,868.

L'abbé Alex. Vachon à la Société de chimie

La réunion mensuelle de la Société de chimie industrielle aura lieu à l'hôtel Windsor, demain soir, à 8 heures. L'abbé Alexandre Vachon, de l'Université Laval, parlera de "La romance de la chimie".

Aux Hautes Etudes

MM. JULES DEROME ET LOUIS TROTTIER NOMMES PROFESSEURS AGREGES

La direction de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales annonce les promotions suivantes: MM. Jules Derome et Louis Trottier, nommés professeurs agrégés.

M. Louis J. Trottier, chargé des cours de comptabilité, organisation commerciale et pratique des affaires, depuis 1927, est nommé professeur agrégé pour les mêmes matières; M. Jules Derome, chargé des cours d'opérations commerciales, distribution des marchandises (marketing), depuis 1927, est nommé professeur agrégé pour les mêmes matières.

La situation au Mexique

LA DERNIERE ENCYCLIQUE

Pour connaître les grandes lignes de la situation religieuse au Mexique, on ne saurait mieux faire que de lire la dernière encyclique de Sa Sainteté.

Elle est en vente au Service de Librairie "Le Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. HARBOUR 1241), dans la Collection du "Document".

Prix: 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, franco: au cent, \$3.50; par cinq cents, \$15; au mille, \$25. — port en plus dans tous ces derniers cas.

Plus que 10 jours d'achats avant Noël

5000 articles pour cadeaux des FÊTES à grands rabais



Les articles sont variés et plusieurs aussi décoratifs que pratiques: saladiers — plats à céleri — assiettes à sandwiches — sucrier et crémier — jarres à biscuits — cendriers — assiettes à bonbons — crémier — vases à fleurs — service à sandwiches (7 pièces) — services à assaisonner — beurriers — pot à mayonnaise — pot à miel — plats aux noix — jardinières — potiches — théières — assiettes à gâteaux — cuivres et autres. 4 bas prix extraordinaires.

Valeurs jusqu'à .95	Valeurs jusqu'à 1.45	Valeurs jusqu'à 1.75	Valeurs jusqu'à 2.95
.39	.49	.69	.95

Au troisième (De Montigny)

300 paires de PATINS

Et quelles étranges susceptibles de plaire? ... Nous ne devons pas ici le nom de la fameuse marque qui portent ces patins... le nom d'un joueur de hockey très populaire... qu'il nous suffise de vous informer qu'ils se sont déjà vendus \$7.50 la paire (sans bottines).

Ces patins d'un beau fini satin avec bottines, **5.75**

Les mêmes, fini aluminium, avec bottines, **4.75**

SPORT — AU SOUS-SOL

PLATEAU 5151 — Local 202

Dupuis Frères OUVERTS JEUDI SOIR

et tous les soirs suivants jusqu'au jour de l'An.

Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, v.-p. et dir. général. Armand Dupuis, sec.-trés. de l'An.

La coopération entre le C. N. et le P. C.

Les autorités de ces deux chemins de fer se sont réunies hier après-midi et ont décidé de la continuer — Un comité conjoint

Les comités exécutifs des conseils d'administration du *Canadian National* et du *Pacific Canadian* se sont réunis hier à Montréal afin de discuter les moyens d'atteindre à la coopération la plus étroite entre les deux chemins de fer. Cette réunion a été annoncée conjointement par MM. E. W. Beatty et S. J. Hungerford qui ont déclaré ce qui suit:

"Les hauts fonctionnaires du *Pacific Canadian* et du *Canadian National* ont, dans le passé et l'approbation de leurs conseils d'administration respectifs, coopéré dans une certaine mesure à effectuer des économies dans l'exploitation et là où une action commune semblait désirable. Convaincus que dans l'intérêt économique des deux chemins de fer cette coopération devait être étendue le plus possible, les comités exécutifs des deux conseils d'administration se sont réunis cet après-midi dans la salle du conseil du C. P. R. à la gare Windsor. Il fut décidé de continuer la coopération entre les deux compagnies de chemin de fer et de nommer un comité conjoint chargé de découvrir les moyens de mettre cette politique en pratique."

SYNDICATS CATHOLICO-NATIONAUX

Les syndicats catholiques

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

L'assemblée régulière qui devait avoir lieu hier a lieu ce soir à l'édifice des syndicats catholiques.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le Syndicat des peintres tient ce soir une assemblée importante. Il s'agit, comme il a été décidé à la dernière assemblée, de proposer un nouveau système de cotisation et de préparer l'élection prochaine des officiers.

POSEURS DE LATTES METALLIQUES

Assemblée régulière ce soir à l'édifice des syndicats catholiques.

EXECUTIF DU SYNDICAT DU TRAMWAY

L'assemblée du comité exécutif du Syndicat du tramway a lieu ce soir au lieu de demain soir. A l'avenir, le Syndicat du tramway aura ses assemblées régulières le mardi.

Les paquebots du Pacifique Canadien

La saison de navigation a été très fructueuse pour les services maritimes du Pacifique Canadien malgré la dépression, si l'on en juge d'après les chiffres qui viennent d'être publiés par la compagnie, à Montréal. Ces statistiques révèlent en effet que depuis le commencement de l'année 1932, 321,375 personnes ont pris passage sur les différents paquebots du Pacifique Canadien, tant sur l'Océan Pacifique que sur l'Atlantique.